

LA PRESSE

ENTREVUE EXCLUSIVE
AVEC TONY ACCURSO

« JE N'AI
JAMAIS
RIEN
VOLÉ »

L'entrepreneur le plus puissant
du Québec explique à *La Presse*
pourquoi il a décidé de quitter
le monde des affaires.

PAGE A2

QUI VEUT ACHETER
L'EMPIRE ACCURSO?
AFFAIRES

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE



COMMISSION CHARBONNEAU
**LE PROCUREUR-CHIEF
DÉMISSIONNE**
PAGES A6 ET A7

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

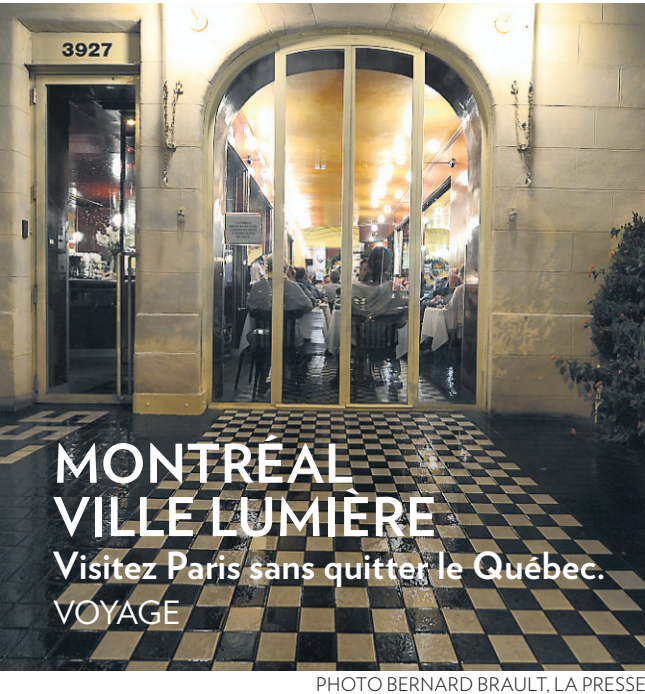
ESPOIR DANS LA LNH

**LES VRAIES NÉGOS
COMMENCENT!**

BETTMAN DEVRA FAIRE MIEUX
PHILIPPE CANTIN
SPORTS


Brian Gionta

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE



MONTREAL
VILLE LUMIERE
Visitez Paris sans quitter le Québec.
VOYAGE

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



GUIDE JOUETS
2013
**POUR BIEN
S'AMUSER**
PAGE A14

PHOTO FOURNIE
PAR PROTÉGEZ-VOUS

ÉCOLES PRIVÉES
**DES
OBSTACLES
POUR
MALAVOY**
PAGE A17


FISCALITÉ
**DES
FAMILLES
IMPOSÉES
À 75 %**
AFFAIRES

ILLUSTRATION LA PRESSE

PRÉSIDENTIELLE 2012



DEUXIÈME DÉBAT
**LE PRÉSIDENT RETROUVE
SON MORDANT** PAGES A20 ET A21

PHOTO SHANNON STAPLETON, REUTERS



MARC CASSIVI
LE MUSÉE DE LA VISION ÉTRIFIÉE
ARTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Tony Accurso prend sa retraite, prière de ne pas envoyer de roses.

 Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte


L-V 621924 98765 1

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2014!*

Offre
d'une durée
limitée!

0\$0\$0%

ACOMPTEPAIEMENTINTÉRÊTS

LASIK MD
VISION

Dr Pierre Demers
M.D., FRCSC
Plus de 40 000 interventions

Dr Avi Wallerstein
M.D., FRCSC
Plus de 50 000 interventions

Dr Mark Cohen
M.D., FRCSC
Plus de 50 000 interventions

LASIK à partir de 490 \$ par œil* • Consultation GRATUITE : 1 877 768-9888 • lasikmd.com

* Sous réserve d'approbation de crédit de Services de Caries. Desordres. Pour être éligible à l'offre, le patient doit être âgé de 18 ans ou plus, avoir une vision corrigée à l'aide de lunettes ou de lentilles de contact, et ne pas avoir de problèmes médicaux ou oculaires. Cette offre s'applique uniquement à la correction personnalisée des deux yeux. Ne peut être combinée à aucune autre offre. * Les prix sont en dollars canadiens. Les taxes provinciales et municipales sont en plus. Les prix sont applicables à partir de 1 750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

TONY ACCURSO SE RETIRE



Antonio Accurso qualifie « d'écœurant » le témoignage de l'entrepreneur Lino Zambito à la commission Charbonneau.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

« Je dois absolument partir, je n'ai pas le choix »

Tony Accurso se retire et veut céder son « joyau » à des intérêts québécois

Hier matin, Tony Accurso a choisi *La Presse* pour accorder sa première entrevue à vie à un média. L'entrepreneur en construction, controversé, qui fait l'objet de diverses enquêtes criminelles et fiscales, en est venu à la conclusion qu'il doit céder les rênes de son entreprise, idéalement à des Québécois, mais pas à n'importe qui et surtout pas à ses enfants.

FRANCIS VAILLES

Secoué par les démarches des autorités à son endroit, Antonio Accurso cède à regret l'entreprise qu'il a bâtie depuis 30 ans. L'homme se défend toutefois d'avoir fait progresser ses affaires au détriment d'autrui.

« Je veux juste être bien clair. Je n'ai jamais rien volé à personne. J'ai travaillé comme un chien sale toute ma vie pour bâtir cette affaire-là. Et j'en suis extrêmement fier. Pour le bien des employés, il faut que cette compagnie-là reste au Québec et continue à faire des petits, continue à grandir », a-t-il dit à *La Presse*.

Hier matin, Tony Accurso a choisi *La Presse* pour accorder sa première entrevue à vie à un média. Au téléphone, l'homme

qui s'exprime dans un français de rue bien québécois était calme, posé, mais résigné.

« Compte tenu de ce qui se passe, les entreprises ne peuvent plus continuer à grandir avec moi comme responsable. Il faut que je passe le flambeau pour le bien des 3500 employés et de tous les travaux qui s'en viennent. Je dois absolument partir, je n'ai pas le choix », dit-il.

Rappelons que Tony Accurso est l'objet de diverses enquêtes criminelles et fiscales. En avril, dans l'affaire Mascouche, il a été accusé de fraude et de versements d'un pot-de-vin. En août, il a été accusé d'avoir participé à la corruption de fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada. Et plus récemment, l'escouade Marteau et l'Agence du revenu du Québec ont mené des perquisitions dans ses entreprises.

plusieurs groupes pour vendre l'entreprise, dont des firmes internationales. Déjà, au printemps 2011, *La Presse* avait appris de plusieurs sources qu'il planifiait sa sortie, en raison de la pression des enquêtes et des institutions financières.

Ses enfants exclus

Aujourd'hui, toutes les options sont ouvertes, y compris la vente pure et simple. L'homme d'affaires a embauché une firme d'experts financiers – dont il doit taire le nom – pour le conseiller sur les possibilités qui s'offrent à lui. Vente de l'entreprise, morcellement, fusion, cession aux principaux dirigeants en place: tout est sur la table. « Les décisions vont être prises assez rapidement », dit-il.

En fait, une seule option n'est pas dans les cartons: la cession à

de l'organisation sont réalisés au Québec; le reste, dans la plupart des autres provinces canadiennes.

Fonds FTQ

« Moi, j'ai fait mon bout, dit-il. J'ai 61 ans, je commence à être fatigué. J'ai pris une compagnie que mon père avait, avec 75 employés, je l'ai montée à 3500 avec au-dessus d'un milliard de chiffres d'affaires par année, une compagnie 100 % québécoise, bâtie avec le Fonds de solidarité.

« On a fait un miracle dans le contexte. On a réussi à éloigner toutes les entreprises multinationales, on a gardé ça au Québec. C'était ça, la mission du Fonds, avec Louis Laberge dans le temps, et même avec Claude Blanchet dans le temps. Mais là, c'est fini. Moi, je passe à autre chose », dit-il.

Commission Charbonneau

Au cours de la conversation, Antonio Accurso fait valoir qu'il y a deux côtés à une médaille. Il qualifie « d'écœurant » le témoignage de l'entrepreneur Lino Zambito à la commission Charbonneau.

« Tant qu'à moi, Lino Zambito fait un *esti* de paquet de diarrhée verbale. Mais à la longue, tout le monde va être capable d'avoir son mot à dire pour expliquer la situation », dit-il.

Ira-t-il témoigner à la Commission? « Si je suis convoqué, je vais être obligé d'y aller », explique M. Accurso. Ni lui ni ses conseillers juridiques n'ont encore décidé s'il s'opposera à sa présence à la Commission.

Antonio Accurso cède les rênes de son entreprise, mais il dit souhaiter de tout cœur que son « joyau » reste la propriété de Québécois. « Je vais tout faire pour que ça reste au Québec. Il n'y en aura plus, de compagnie de construction québécoise, c'est fini. Je m'enlève de là, il y en a très peu. On parle de Pomerleau, mais Pomerleau est une entreprise générale, elle ne fait pas de civil [routes et ponts] », dit-il.

Au cours des dernières années, l'homme d'affaires controversé a été sondé par

« J'ai travaillé comme un chien sale toute ma vie pour bâtir cette affaire-là. Et j'en suis extrêmement fier. »
— Tony Accurso

ses enfants Lisa, James et Marco Accurso. Hier, dans un entretien au journal web *Les Affaires*, Lisa Accurso s'est dite déçue de cette décision. « C'est sûr. Je suis élevée sur les chantiers depuis l'âge de 9 ans, a-t-elle fait valoir. On est tous les trois formés comme ingénieurs. »

Tony Accurso n'est pas surpris de l'intérêt manifesté par des acheteurs pour le groupe Accurso depuis plusieurs années. « C'est sûr. C'est le joyau du Québec, la meilleure compagnie de construction. Une compagnie reconnue. On a les meilleurs hommes, on a la meilleure machinerie, on a des agrégats, des usines d'asphalte, on a tout, tout, tout. Ce n'est pas une compagnie de broche à foin », dit-il.

Le chiffre d'affaires du groupe Accurso dépasse le milliard de dollars, selon l'homme d'affaires. Il fait valoir qu'il est deux fois plus important que son plus proche concurrent au Québec, en nombre d'heures travaillées par les ouvriers. Les trois quarts du volume d'affaires

Dans un communiqué publié hier après-midi, il a remercié les dizaines de milliers d'employés qu'il a côtoyés au sein de l'organisation au fil des ans, et qu'il qualifie d'inégalables.

« Après plus de 30 ans à la tête de ces entreprises, écrit-il dans le communiqué, je crois qu'il est préférable de laisser la place à des gens plus jeunes et plus énergiques. Je suis né au Québec, et je considère qu'il a été une terre d'accueil chaleureuse pour toute ma famille depuis bientôt un siècle. »

Le groupe Accurso est constitué en société en commandite depuis 2008. Cette société, Louisbourg SBC, chapeaute toutes les entreprises du groupe, dont Simard-Beaudry Construction, Louisbourg, Constructions Marton, Bannister Pipelines et Gastier, entre autres. Le groupe est intégré, et il détient des carrières à Laval et au nord de Lachute, notamment.

AUTRES TEXTES À LIRE EN PAGES 4 ET 5

HUBLOT

Musée océanographique de Monaco

OCEANOGRAPHIC 4000

HUBLOT

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

www.hublot.com | twitter.com/hublot | facebook.com/hublot

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	VOYAGE 6	Loteries	A20
Bourses	AFFAIRES 10 et 11	Monde	A19 à A22
CV	AFFAIRES 9	Petites annonces	VOYAGE 5 et 6
Débats	A23 à 25		AFFAIRES 8
Décès	VOYAGE 6 à 9	Sudoku	AFFAIRES 8

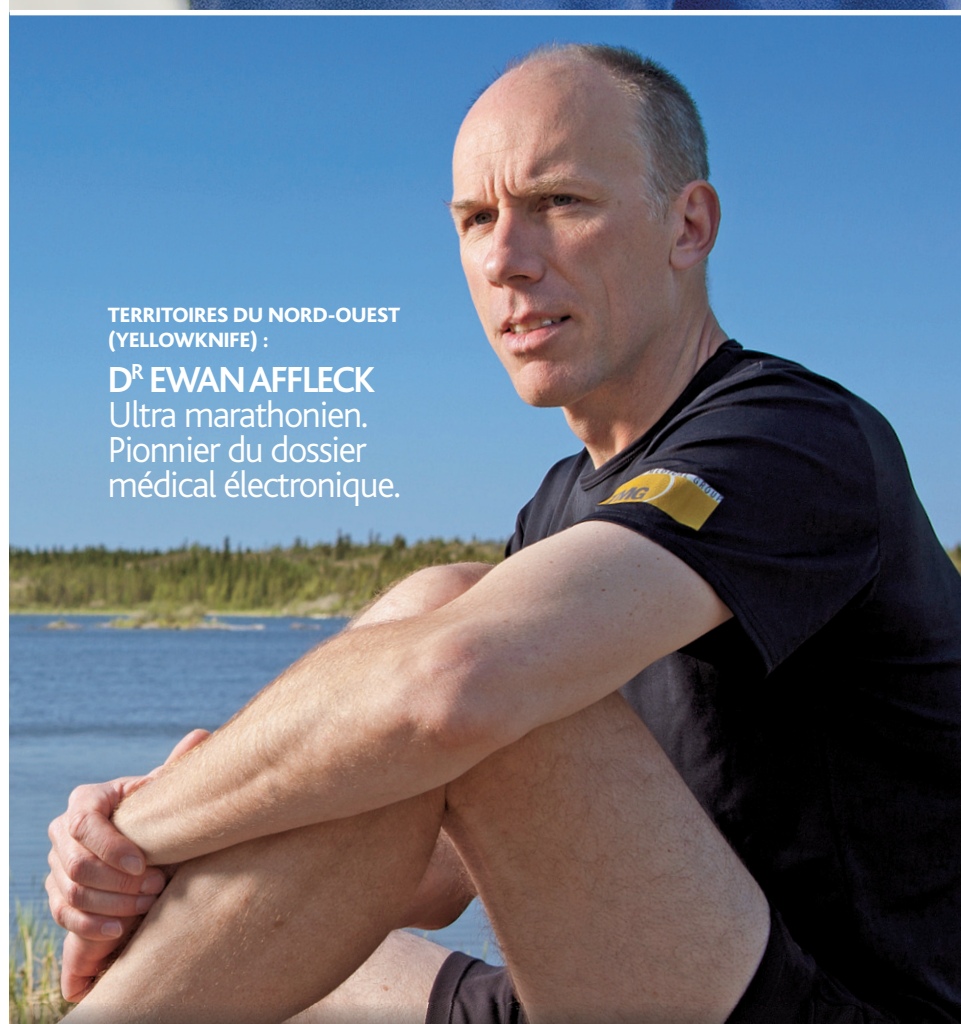
Météo
Généralement ensoleillé, maximum 14, minimum 7. VOYAGE 5

Ce que font les médecins du Canada pour améliorer les soins de santé.

La D^{re} Ruth Vander Stelt et ses collègues travaillent fort pour donner un meilleur accès aux soins de santé aux patients orphelins. En trouvant un médecin de famille à plus de 95 % de ses patients, le Groupe de médecine familiale du Pontiac apporte des soins de santé de qualité à davantage de gens dans la région. Comment des médecins comme Ruth Vander Stelt, Ewan Affleck et Luce Thériault en font-ils plus pour les patients ? Découvrez-le à mdpourpatients.ca



QUÉBEC (SHAWVILLE) :
D^{re} RUTH VANDER STELT
Médecin de famille.
Innovatrice.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST
(YELLOWKNIFE) :

D^r EWAN AFFLECK
Ultra marathonien.
Pionnier du dossier
médical électronique.



NOUVEAU-BRUNSWICK (EDMUNDSTON) :

D^{re} LUCE THÉRIAULT
Médecin de famille.
Militante pour la santé.

Votre médecin.
L'innovation au service des patients.
CONSULTEZ MDPOURPATIENTS.CA

AMQ
Médecins
EN ACTION
ASSOCIATION MÉDICALE DU QUÉBEC

ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

TONY ACCURSO SE RETIRE

DE NOMBREUX DÉMÊLÉS
AVEC LA JUSTICE

Depuis quatre ans environ, l'homme d'affaires Antonio Accurso, connu pour sa discrétion, a été au centre de multiples controverses et allégations touchant à l'attribution de contrats, à la corruption ou encore au financement politique. Ses deux sociétés phare n'ont pas été épargnées non plus par des démêlés fiscaux et judiciaires. Mais sa descente aux enfers a réellement commencé à la suite des accusations de fraude fiscale déposées par Revenu Canada au cours de l'hiver 2010. Dès lors, les ennuis semblent s'être enchaînés pour l'entrepreneur lavallois, frappé par des perquisitions, des arrestations et les efforts déployés par le gouvernement précédent pour le bannir des contrats publics.

— Fabrice de Pierrebourg

7 DÉCEMBRE 2010

17 JANVIER 2012



Simard-Beaudry et Constructions Louisbourg plaident coupable à des accusations de fraude fiscale. Certaines dépenses contestées par le fisc concernent des travaux sur son célèbre yacht le *Touch* et à sa résidence personnelle. Les sociétés sont condamnées à une amende de 4 millions.



La Régie du bâtiment du Québec suspend les licences de Simard-Beaudry et de Constructions Louisbourg pour quatre mois et une semaine. Ces deux firmes sont aussi bannies des contrats publics jusqu'en 2015.

UN EMPIRE BÂTI
DANS LA CONTROVERSE

FRANCIS VAILLES

En 30 ans, Antonio Accurso a littéralement bâti un empire de la construction au Québec, qui est aujourd'hui deux fois plus important que son plus proche concurrent. Les succès de l'homme d'affaires ont toutefois été jalonnés de scandales.

Les débuts de son ascension remontent à 1982, à la mort de son père Vincenzo. Tony Accurso, alors âgé de 30 ans, reprend l'entreprise familiale Louisbourg Construction avec son beau-frère, Mario Taddeo. L'entreprise, qui comprend une carrière, ne comptait que 75 employés, contre 3500 aujourd'hui.

Le père de Tony, Vincenzo, était arrivé au Québec en 1922 parmi les vagues d'immigrants italiens qui fuyaient la misère après la Première Guerre mondiale.

En 1987, un premier drame frappe la famille Accurso: le partenaire Mario Taddeo et un de ses employés se font assassiner par un tueur masqué, au fond de la carrière Mirabel. Les policiers n'ont jamais porté d'accusation dans cette affaire. L'enquête avait catégoriquement écarté Tony Accurso comme suspect.

Pour appuyer la croissance de son entreprise, dans les années 80, Tony Accurso fait appel à son ami Louis Laberge, alors président de la FTQ et du nouveau Fonds de solidarité FTQ. Accurso peut notamment compter sur l'appui du Fonds FTQ dans son acquisition d'un centre commercial en faillite à Laval, en 1994, les Galeries Laval. Tony Accurso y établit un resto-pub, Le Tops, et un salon de pari.

C'est dans ce pub que l'entrepreneur Lino Zambito dit avoir rencontré le chef de la mafia, Vito Rizzuto, au cours



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

L'année 2012 a été pénible pour Tony Accurso. Arrêté à deux reprises au cours des derniers mois, l'homme d'affaires a annoncé hier qu'il se retirait de l'industrie de la construction.

des années 2000. Dans son témoignage à la commission Charbonneau, la semaine dernière, Zambito soutient que la rencontre visait à régler un

somme de 40 millions de dollars.

L'achat de Simard-Beaudry, entreprise inscrite en Bourse, suscite la grogne des petits

L'achat de Simard-Beaudry, entreprise inscrite en Bourse, avait suscité la grogne des petits actionnaires.

litige concernant un contrat de construction du ministère des Transports du Québec, que Tony Accurso convoitait également.

Acquisitions majeures

En 1999, le groupe Accurso prend une grosse bouchée, en faisant l'acquisition de Simard-Beaudry Construction avec le Fonds FTQ pour la

actionnaires. En effet, l'offre du tandem Accurso-FTQ, à 5,75\$ par action, est moindre que celle de la firme française Sintra. La transaction passe tout de même parce que les deux actionnaires majoritaires ont accepté de céder le contrôle à ce prix. L'actif est stratégique pour le Québec, fait-on valoir.

En décembre 2000, nouvelle acquisition majeure: le groupe

met la main sur l'essentiel des actifs de Beaver Asphalte, en faillite. Il s'agit de l'entreprise qui a été engagée dans la construction du viaduc du Souvenir, à Laval, qui s'était effondré quelques mois plus tôt.

Ces deux transactions permettent au groupe Accurso d'accaparer une grande part de marché au Québec et de s'approprier des carrières d'agréats, un grand avantage concurrentiel. Le groupe fait des affaires d'or.

Fraude fiscale

Les années 2000 filent à vive allure jusqu'aux perquisitions de l'Agence du revenu du Canada, en 2008. L'agence confie le dossier au module des enquêtes criminelles. Il mènera aux

accusations de fraude fiscale contre Louisbourg et Simard-Beaudry, en décembre 2010. Les deux entreprises se reconnaissent coupables d'avoir fraudé le fisc de 4,1 millions, notamment au moyen de fausses factures.

Entre-temps, le groupe Accurso réorganise sa structure juridique. La restructuration de 2008 lui permet de conserver ses licences malgré les diverses enquêtes. Le stratagème lui permettra aussi d'économiser plus tard 45 millions de dollars d'impôts dans ce qui est considéré comme de l'évitement fiscal, a récemment révélé *La Presse*.

Séjours sur le Touch

À partir de 2009, les médias, notamment Radio-Canada, enquêtent sur les affaires du groupe Accurso, notamment sur ses liens avec le Fonds FTQ. Ils constatent également que plusieurs hommes d'affaires et politiciens importants ont séjourné sur son bateau, le *Touch*.

La Presse révèle entre autres que Frank Zampino, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, est allé en croisière sur le yacht de M. Accurso au moment où la Ville s'apprêtait à accorder le plus important contrat de son histoire, celui des compteurs d'eau, à une de ses entreprises et à la firme d'ingénieurs Dessau.

En 2012, c'est l'avalanche de mauvaises nouvelles pour Tony Accurso: l'homme est arrêté à deux reprises. Il est accusé de corruption dans l'affaire de Mascouche et à l'égard de fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada. De plus, le groupe Accurso a récemment fait l'objet de perquisitions, notamment de l'escouade Marteau et de l'Agence du revenu du Québec.

— Avec « La naissance d'un géant », d'André Noël (18 avril 2012)

Des employés attristés

CATHERINE HANDFIELD

Si l'annonce du départ de Tony Accurso a attristé certains employés, elle n'a pas créé de commotion: la plupart des travailleurs de la construction rencontrés hier ignoraient que leur grand patron quittait le monde des affaires.

Au chantier du CUSM, près de l'échangeur Décarie, quelques travailleurs s'affairaient en bordure du boulevard Décarie.

« C'est triste », a dit le camionneur Kevin Biebuyck lorsque *La Presse* lui a annoncé que Tony Accurso se retirait des affaires. « Ses employés sont bien payés et bien traités,

a-t-il dit. J'ai travaillé longtemps dans le domaine du génie civil, et je peux dire que les travaux sont de grande qualité. »

Sans surprise

Kevin Biebuyck n'était pas surpris outre mesure de la décision d'Accurso. « Il doit toujours se battre parce que le monde le traîne dans la boue, a-t-il dit. S'il a payé du monde au gouvernement, c'est que quelqu'un au gouvernement le lui a demandé. »

Au siège social de Gastier, à Anjou, les travailleurs de la construction n'étaient pas inquiets pour leur avenir.

« Que ce soit lui ou un autre, l'entreprise va continuer à

rouler », a dit le tuyauteur Jean-Marc, qui ignorait lui aussi que Tony Accurso avait décidé de céder sa firme.

Son collègue, qui travaille dans la soudure, a souligné qu'il pourrait facilement trouver un autre emploi ailleurs. « J'ai un métier, alors pour le reste... »

Au siège social de Louisbourg SBC, à Laval, les hommes en complet-cravate qui entraînent dans l'immeuble après l'heure du midi ont presque tous refusé de parler aux médias.

« C'est de votre faute, les journalistes, arrêtez de fourrer votre nez partout! », a lancé un employé devant la caméra de TVA.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Les travailleurs du groupe Accurso croisés hier étaient peu loquaces. Ci-dessus, un chantier du conglomerat, près de Mascouche.

18 AVRIL 2012

9 AOÛT 2012

3 ET 4 OCTOBRE 2012

11 OCTOBRE 2012

Antonio Accurso est arrêté à son domicile par les enquêteurs de Marteau et l'UPAC dans le cadre d'une enquête (projet Gravier) sur des malversations dans l'attribution de contrats à Mascouche. Il fait face à six chefs d'accusation. Au total, 15 personnes sont visées et accusées à la suite de cette opération, dont le maire de Mascouche.

Antonio Accurso est arrêté par la GRC à son domicile, au retour d'une promenade à vélo, dans le cadre de l'enquête (projet Coche) sur des allégations de complot, de fraude et de corruption de fonctionnaires à l'Agence du revenu du Canada. Six chefs d'accusation sont retenus.

Près de 70 enquêteurs de Revenu Québec perquisitionnent pendant près de 24 heures dans les locaux de Constructions Louisbourg et de Simard-Beaudry à Laval.



Perquisitions de Marteau et de l'UPAC chez Simard-Beaudry et Louisbourg à Laval.

- 1 PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
- 2 PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE
- 3 PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Départ forcé



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Comme il l'a dit hier, Tony Accurso n'avait plus le choix : il est depuis longtemps un fardeau et un risque pour ses propres sociétés.

Déjà accusé au criminel dans une affaire de corruption politique à Mascouche, il a été arrêté et accusé de nouveau l'été dernier pour fraude fiscale.

Et comme il est au cœur du système de collusion qu'on commence à peine à examiner à la commission Charbonneau, il était plus que temps de quitter la scène. Lui qui trône au sommet d'un empire de construction aurait dû partir bien avant.

Pas seulement pour son propre bien. Mais aussi pour les conséquences financières d'un possible effondrement de cet empire.

Ne vous y trompez pas. Les sociétés de Tony Accurso chapeautées par le holding Simard-Beaudry ont une excellente réputation sur les chantiers. Non seulement par leur dimension et leur capacité de faire des ouvrages colossaux. Mais aussi par la qualité des ouvrages.

Si demain toutes les sociétés de construction liées à Tony Accurso devaient se retirer des chantiers où elles sont, les assureurs devraient prendre le relais... et trouver des entrepreneurs de remplacement. Des centaines de millions sont en jeu et ce ne sont donc pas seulement des individus louches qui s'inquiètent en ce moment. Plein d'entreprises légitimes et très propres sont à risque.

Pourquoi a-t-il attendu si longtemps ? Ce n'est pas une chose simple que de quitter un tel empire, ni juridiquement ni personnellement. Laissons de côté un instant la manière dont il s'y est pris : Tony Accurso a fait prospérer l'entreprise de son père au-delà de toute espérance. On ne quitte pas ça facilement.

L'alliance avec le Fonds de solidarité, petit coup de génie, lui a procuré du financement et une bonne entente syndicale. Il avait entre les mains un joyau économique, comme il dit, un petit miracle québécois : du point de vue

des affaires, c'est incontestable. Ces investissements ont d'ailleurs été parmi les plus rentables du Fonds.

■ ■ ■

Mais pour vivre heureux en affaires, il lui fallait vivre caché. Jamais d'entrevue. Presque aucune photo. Pas de publicité. L'absolue discrétion.

Il n'est pas de ceux qu'on voit dans les vidéos de police aller payer son dû au parrain au Consenza. Des Lino Zambito, à côté de lui, sont des deux de pique et des amateurs.

Pourquoi a-t-il attendu si longtemps ? Ce n'est pas une chose simple que de quitter un tel empire, ni juridiquement ni personnellement.

On l'a plutôt vu avec les présidents de la FTQ – et encore, généralement dans des endroits feutrés. Ou sur son yacht, en compagnie de gens de pouvoir et d'argent, loin de la foule et des curieux.

Quelle surprise, aussi, d'entendre Zambito dire que le parrain de la mafia, Vito Rizzuto, est allé arbitrer une querelle entre Accurso et Zambito – ce qu'Accurso nie.

Depuis deux ans, lui si discret est partout. Radio-Canada, La Presse, les autres

médias, maintenant la police, le fisc, la Commission...

Depuis une semaine, on n'en finit plus de perquisitionner dans les locaux de ses entreprises à Laval. Rien de très agréable à l'horizon, sans doute. Et devant tout le pays éberlué...

■ ■ ■

Comme si ce n'était pas assez, il est question de durcir à nouveau la Loi sur le bâtiment – déjà rendue plus sévère par la loi 35.

À l'heure actuelle, une

Jusqu'ici, Louisbourg et Simard-Beaudry ont été condamnées pour fraude fiscale. Mais pas Tony Accurso. Certains proposent qu'on suspende les licences dès qu'un dirigeant est simplement accusé au criminel. C'est tentant. Mais si c'est le cas, ça voudrait dire de sérieux ennuis pour les chantiers – nombreux et importants – de ces firmes.

Mais même si la loi demeure telle quelle, on pourrait utiliser un petit article de la loi, ajouté lui aussi l'an dernier, mais rarement cité : il permet de suspendre une licence simplement parce qu'un dirigeant ou actionnaire n'est pas capable de prouver qu'il a de « bonnes mœurs » et qu'il agit avec « probité ». Si on démontre en effet devant la Commission que Tony Accurso participait à la collusion et qu'il a corrompu des fonctionnaires, il pourrait tomber sous le coup de cet article – que les gens de la Régie du bâtiment semblent vouloir tester.

Bref, il a raison : il ne peut tout simplement plus demeurer chez lui.

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

À LIRE EN PAGE 6 DU CAHIER AFFAIRES :
> « LA CAISSE ET SNC-LAVALIN PASSERONT LEUR TOUR »
> « UNE PARTIE DE L'EMPIRE »

SCANDINAVE OU SCANDALEUSE?

« Hey, qu'avez-vous fait à ma VOLVO ? » Toutes nos excuses aux puristes qui croient qu'une Volvo ne peut être à la fois sécuritaire et... grisante. Mais c'est la réalité. Les nouveaux véhicules Volvo avec traction intégrale Instant Traction^{MC} ont été pensés en fonction des personnes qui les conduisent. De vraies personnes. Pas le genre « j'ai seulement besoin d'aller chercher un litre de lait », mais plutôt le genre « j'ai seulement besoin d'aller chercher un litre de lait, dans une autre province. » Votre S60 vous attend.

TRACTION INTÉGRALE AVEC INSTANT TRACTION^{MC}. CONÇUE POUR VOUS.

S60, S80, XC60, XC70 et XC90.

VOTRE S60 2013

Taux de location annuel de

1,9 %

Pendant 36 mois*

Taux de financement à partir de 0 %** et remise en espèces allant jusqu'à 4 500 \$^ sur les véhicules Volvo 2012 non écoulés

PROTECTION SANS TRACAS VOLVO SANS FRAIS PENDANT 3 ANS* PLAN D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE ROUTIÈRE + PIÈCES D'USURE

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394

FRANKE VOLVO 180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775

VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305

VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666

VOLVO DE BROSSARD 9425, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6888

*Offres de durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux clients au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemple de location annuelle sur le S60 T5 à traction intégrale 2013 : avec un taux de location annuel de 1,9 % pour 36 mois, la mensualité est de 633,16 \$, avec un acompte de 0 \$ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité incluant les taxes, et 0 \$ de dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,16 \$ par km supplémentaire). ** Exemples de financement annuel sur la S80 2012 : avec prix de vente de 47 160 \$ à un taux de financement annuel de 0 %, la mensualité est de 786 \$ pendant 60 mois, le coût d'emprunt est de 0 \$ pour une obligation totale de 47 160 \$. Un acompte peut être requis. Les taxes, frais d'immatriculation, frais d'assurance et frais d'enregistrement applicables en sus. Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. ^ Le boni en espèces de 4 500 \$ est compris dans le prix de vente publié de 47 160 \$ (S80 2012). Le boni en espèces est déduit du prix avant taxes; il peut être combiné à des offres spéciales de location et de financement et à d'autres offres. Un "boni en espèces" maximal de 4 500 \$ est offert sur les modèles 2012 sélectionnés. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. *La Protection sans tracas Volvo est offerte à la location d'un nouveau véhicule Volvo 2012 ou 2013 uniquement. La Protection sans tracas Volvo, offerte à la location d'un véhicule Volvo 2012 ou 2013 neuf, couvre les pièces et la main-d'œuvre des réparations approuvées pendant au plus 3 ans à compter de la date d'achat d'origine ou jusqu'à 48 000 km (selon la première éventualité) et elle est fonction de la durée de la location. Certaines exclusions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire Volvo local ou visitez volvocars.ca pour en savoir plus, notamment pour obtenir une liste complète des éléments exclus et des articles couverts en vertu du programme de Protection sans tracas Volvo. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules du parc automobile Volvo. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2012 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

COMMISSION CHARBONNEAU

DÉMISSION-SURPRISE
DU PROCUREUR-CHEF

La commission Charbonneau a perdu son procureur-chef, hier, pour cause d'apparence de conflit d'intérêts. L'ex-entrepreneur Lino Zambito a néanmoins poursuivi son témoignage, avec le contre-interrogatoire des avocats de la Ville de Montréal.



GABRIELLE
DUCHAINE



PIERRE-ANDRÉ
NORMANDIN

Véritable coup de théâtre, hier, à la commission Charbonneau: le procureur en chef de la Commission, M^e Sylvain Lussier, a démissionné de son poste, notamment à cause de ses liens passés avec une firme où l'escouade Marteau a mené une perquisition. L'avocat a annoncé sa décision lundi soir par lettre aux gens de la Commission, soit moins de 24 heures avant que l'escouade Marteau eut frappé à la porte de la société Asphalte Desjardins, de

Mascouche, que M^e Lussier a déjà représentée. Son départ, en plein contre-interrogatoire de l'ex-entrepreneur Lino Zambito, a été annoncé hier après-midi. En août, *La Presse* a révélé que M^e Lussier avait défendu Asphalte Desjardins en 2008 dans le cadre d'un litige en Cour supérieure opposant une partie des administrateurs de l'entreprise à la suite d'une cession de parts à Tony Accurso. L'entreprise fait partie des 25 firmes de construction qui ont réclamé au gouvernement les plus importantes sommes supplémentaires par rapport aux contrats initiaux entre 2005 et 2011. L'avocat avait aussi été critiqué pour son travail dans le Plan Nord, dont l'attribution

de certains contrats pourrait aussi se retrouver devant la Commission. Jusqu'en août dernier, son nom apparaissait comme membre de «l'équipe Plan Nord» sur le site de son cabinet d'avocats, Osler, Hoskin et Harcourt. Il avait disparu après un appel de *La Presse*. Son équipe proposait à ses clients de «rester à l'avant-plan du développement du Plan Nord» en mettant notamment la main sur «les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction». Plusieurs avaient crié au conflit d'intérêts.

Rien à se reprocher Si Sylvain Lussier estime n'avoir rien à se reprocher, il évoque tout de même «certains doutes soulevés à [son] sujet quant à de possibles apparences de conflits d'intérêts dus à d'anciens dossiers n'ayant aucun rapport avec le mandat de la Commission», pour expliquer son départ.

«Après mûre réflexion, même si ces doutes n'ont aucun fondement, factuel ou juridique, il m'apparaît que l'intérêt public sera mieux servi si je me retire comme procureur en chef de la Commission, de façon à éviter toute possibilité que ma participation puisse mettre en doute de quelque façon que ce soit l'intégrité des travaux de celle-ci», écrit-il dans sa lettre de démission. Il s'y dit «fier» du travail accompli et ne craint pas que son départ mette à mal la Commission. «Tenant compte de la compétence de l'équipe juridique qui vous épaula, je me sens à l'aise de vous présenter ma démission comme procureur en chef de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction», souligne-t-il. Peu après sa nomination comme procureur-chef en novembre dernier, *La Presse* avait interrogé M^e Lussier sur les risques d'apparence

de conflit d'intérêts, puisque celui-ci représentait à l'époque la Ville de Montréal dans son litige contre le vérificateur général Jacques Bergeron. Le dossier était susceptible de se retrouver devant la commission Charbonneau, ce qui aurait placé M^e Lussier dans une position délicate. Surpris, M^e Lussier avait répondu qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier la question. Quatre mois plus tard, il avait finalement décidé de rompre ses liens avec la Ville. Il avait précisé ne pas avoir d'entente d'exclusivité avec la Commission, mais il s'était engagé à y consacrer «l'essentiel de [son] temps». Quelques mois plus tard, il n'avait pas voulu commenter ses liens avec le Plan Nord et Asphalte Desjardins. C'est le procureur en chef adjoint, M^e Claude Chartrand, qui prendra le poste de procureur en chef intérimaire. Sylvain Lussier n'a pas répondu à notre demande d'entrevue, hier.

RÉSUMÉ
DE LA JOURNÉE

Démission du procureur-chef, contre-interrogatoire de Lino Zambito par la Ville de Montréal, résultat mi-figue mi-raisin pour le Parti libéral— qui a obtenu le statut de participant, mais ne pourra interroger M. Zambito —, sont les moments forts de l'audition d'hier.

«Après mûre réflexion, même si ces doutes n'ont aucun fondement, factuel ou juridique, il m'apparaît que l'intérêt public sera mieux servi si je me retire comme procureur en chef de la Commission...»

— M^e Sylvain Lussier, procureur-chef démissionnaire de la commission Charbonneau

64

Le nombre d'appels téléphoniques en deux ans entre Lino Zambito et deux fonctionnaires de la Ville de Montréal qu'il affirme avoir soudoyés.

À VENIR

Le contre-interrogatoire de Lino Zambito continue aujourd'hui. L'avocat de la Ville de Montréal poursuivra son examen des révélations de l'ex-entrepreneur pendant une partie de la matinée. Les avocats du Parti québécois et du Parti libéral du Québec prendront ensuite le relais.

Zambito avait des liens étroits
avec des fonctionnaires
Montréal tente d'attaquer la crédibilité du témoin

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
ET GABRIELLE DUCHAINE

La commission Charbonneau a présenté hier les registres téléphoniques de l'ex-entrepreneur Lino Zambito afin d'étoffer ses révélations sur l'existence d'un cartel dans le milieu de la construction à Montréal. L'avocat de la Ville a toutefois profité de son contre-interrogatoire pour tenter de mettre à mal la crédibilité du témoin-vedette. Le procureur de la Commission, M^e Denis Gallant, a déposé les registres du téléphone cellulaire de Lino Zambito obtenus auprès de Telus. On y apprend qu'entre juin 2007 et novembre 2009, l'ex-entrepreneur s'est entretenu à 56 reprises avec l'entrepreneur Nicolò Milioto, de Mivela Cosntruction. Tous les appels ont été de moins de 2 minutes, et la majorité a duré à peine une trentaine de secondes. Nicolò Milioto a été présenté comme l'intermédiaire entre les entrepreneurs du cartel de Montréal et le clan Rizzuto. Sur une série de vidéos de la Gendarmerie royale du Canada, on le voit recevoir des liasses d'argent de plusieurs importants entrepreneurs de la métropole et les cacher dans ses chaussettes. Les bandes le montrent également alors qu'il remet les billets à des membres du clan Rizzuto. Les registres téléphoniques démontrent également les liens étroits entretenus par Lino Zambito avec deux fonctionnaires de la Ville de Montréal qu'il dit avoir soudoyés. De juin 2007 à novembre 2009, l'ex-entrepreneur s'est entretenu à 31 reprises avec Luc Leclerc et 33 fois avec Gilles Surprenant. Fait à souligner, le téléphone cellulaire utilisé par Gilles Surprenant était enregistré à une adresse associée à la fille de Nicolò Milioto. Caterina Milioto était à l'époque employée à la Ville de Montréal. Selon Lino Zambito, M. Surprenant aurait touché 1 % de la valeur des contrats obtenus par le cartel d'entrepreneurs. Luc Leclerc aurait quant à lui obtenu 25 % des extras qu'il réussissait à faire autoriser. Toujours à la Ville de Montréal, Lino Zambito a également raconté avoir prêté, en 2003, un tracteur au

Lino Zambito a raconté avoir prêté, en 2003, un tracteur au directeur général de l'arrondissement de Saint-Laurent, Robert Fortin, pour des travaux à sa maison de campagne.

directeur général de l'arrondissement de Saint-Laurent, Robert Fortin, pour des travaux à sa maison de campagne. Il dit l'avoir fait parce qu'il connaissait M. Fortin personnellement, mais aussi pour approfondir ses relations d'affaires avec lui.

Montréal passe à l'offensive

Le contre-interrogatoire a débuté en après-midi. L'avocat de la Ville de Montréal, M^e Martin St-Jean, s'est affaîré à tenter de trouver des failles dans son témoignage afin de creuser un doute sur sa crédibilité. M^e St-Jean a notamment avancé qu'il n'avait pas directement assisté à la remise du pot-de-vin de 300 000\$ qu'aurait reçu l'ex-directeur général de Montréal Robert Abdallah pour

avoir imposé l'achat de tuyaux en béton armé d'une firme. Pour seule preuve de ce qu'il avance, Lino Zambito dit qu'il a soudainement obtenu le contrat de 11 millions après avoir accepté. L'avocat de la Ville a aussi soumis que l'ex-entrepreneur n'avait aucune preuve que la part de 3 % de ses contrats qu'il remettait à Nicolò Milioto se rendait vraiment au parti du maire. «Qu'est-ce qui nous dit que M. Milioto ne gardait pas l'argent pour lui?» «Je n'avais aucune raison de mettre sa parole en doute que ça aboutissait bien chez Union Montréal», s'est défendu Lino Zambito. M^e St-Jean s'est également étonné de la mémoire sélective du témoin. L'ex-entrepreneur se rappelle avec précision ne pas avoir reçu de coup de fil pour truquer un appel d'offres de 2005, mais est incapable de se souvenir quel membre du cartel a décidé la même année de verser 3 % des contrats au parti du maire Gérald Tremblay. Interrogé sur le rôle de son père et de son oncle à la tête d'Infrabec, Lino Zambito a tenu à prendre toute la responsabilité de la participation de l'entreprise au système de collusion. Il a seulement admis que ceux-ci étaient «au courant» de ses manœuvres. L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, qui représente les entrepreneurs et fournisseurs travaillant dans le domaine, a ouvert le bal du contre-interrogatoire. Mal préparé de son propre aveu, son avocat, M^e Denis Houle, a tenté de démontrer que Lino Zambito a été approximatif en donnant des chiffres sur le nombre de contrats truqués durant son témoignage. L'ex-entrepreneur a toutefois paru inébranlable.

Les solutions de l'ex-entrepreneur

GABRIELLE DUCHAINE

Interrogé par la juge Charbonneau sur les moyens de «mettre des bâtons dans les roues» des entrepreneurs corrompus, Lino Zambito a suggéré hier des lois plus sévères pour gérer l'industrie de la construction, une meilleure vigilance de la part des municipalités et une diminution du nombre de contrats attribués au secteur privé par le gouvernement. M. Zambito a notamment souligné l'importance de l'adoption par Québec de lois plus sévères afin de s'assurer qu'un entrepreneur reconnu coupable de corruption et de collusion n'obtienne plus jamais de permis de construction de la part de la Régie du bâtiment.

L'an dernier, Québec a créé un registre des entrepreneurs coupables de crimes économiques ou liés à la collusion, à la corruption ou à la fraude. Ceux qui y figurent sont inadmissibles aux contrats publics. Lino Zambito va plus loin et propose qu'ils soient littéralement écartés de l'industrie.

Une meilleure surveillance

Selon lui, les villes ont aussi la responsabilité de surveiller de plus près les soumissionnaires. «Les conseils municipaux doivent faire des vérifications plus approfondies», estime l'ex-entrepreneur. Au lieu de s'arrêter au simple fait que la soumission respecte leur budget avant d'accorder

un contrat, il faudrait que les élus se demandent qui est l'entrepreneur et s'assurent qu'il n'a pas un passé trouble, dit-il.

Plus d'ingénieurs maison

Le témoin a aussi affirmé que plutôt que de faire affaire avec le privé, le ministère du Transport (MTQ) devrait embaucher plus d'ingénieurs à l'intérieur. Rappelons que c'est exactement pour cette raison que le MTQ a annoncé l'an dernier l'embauche de 1000 nouveaux employés en cinq ans. Québec prévoyait que cet ajout se traduirait par une économie de près de 34 millions par rapport aux coûts de sous-traitance.

COMMISSION CHARBONNEAU



«Après mûre réflexion, même si ces doutes n'ont aucun fondement, factuel ou juridique, il m'apparaît que l'intérêt public sera mieux servi si je me retire comme procureur en chef de la Commission», a écrit M^e Sylvain Lussier dans sa lettre de démission.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Sintra, Simard-Beaudry et quelques autres entrepreneurs
60 millions réclamés pour des « extras » en 2012

Plusieurs entreprises incriminées par le témoignage de Lino Zambito à la commission Charbonneau ont réclamé des extras au ministère des Transports du Québec pour des dépassements de coûts, selon TVA Nouvelles. En tout, quelque 60 millions ont été facturés cette année au gouvernement par une trentaine d'entrepreneurs.

Sintra, Simard-Beaudry Construction, EBC, Construction DJL et Groupe GTS, identifiées par le témoin-vedette de la Commission comme des entreprises qui réclameraient de « faux extras », ont toutes demandé une somme supplémentaire au gouvernement pour dépassement de coûts. Elles auraient aussi fait le nombre le plus élevé de réclamations.

Lors de son témoignage, M. Zambito a expliqué l'existence d'un système par lequel les entreprises verseraient de l'argent aux firmes de génie grâce à de faux extras facturés. L'an dernier, 86 demandes auraient été faites, pour un total de 40 millions. — Janie Gosselin

Le PLQ
ne pourra pas
contre-interroger
le témoin-vedette

GABRIELLE DUCHAINE
ET PIERRE-ANDRÉ
NORMANDIN

Dans une décision particulièrement sévère, la juge France Charbonneau a refusé hier la permission au Parti libéral du Québec (PLQ) de contre-interroger Lino Zambito sur son témoignage sur le financement illégal de l'ex-ministre Nathalie Normandeau, comme le souhaitait la formation politique. L'avocat Michel Décary a plaidé hier matin sa demande pour obtenir le statut de participant à la Commission sur l'octroi des contrats dans l'industrie de la construction (CEIC) et a demandé d'avoir accès à tout le témoignage de Lino Zambito, même celui soumis à une ordonnance de non-publication. La commissaire lui a opposé un refus

catégorique. « Vous auriez eu toute la divulgation si vous aviez été là en temps opportun », a-t-elle lancé, cinglante. « La participation du PLQ sera limitée au financement des partis politiques et à l'octroi des contrats publics dans l'industrie de la construction, a décidé la juge. Il ne saurait être question de rouvrir les témoignages clos au bénéfice d'un des partis, ayant délibérément choisi d'intervenir à ce stade-ci de nos travaux, et ne jugeant pas utile d'agir avant. » Cette décision est lourde de conséquences puisque le PLQ ne pourra pas contre-interroger l'ex-entrepreneur sur ses révélations au sujet d'une activité de financement dans un restaurant de Laval où 110 000\$ auraient été illégalement récoltés pour Nathalie Normandeau.



Lino Zambito

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE

Apparences de
manque de jugement



Une commission d'enquête sur les liens entre l'industrie de la construction et le monde politique dont le procureur en chef est un avocat représentant une ville visée et des entreprises du milieu ciblé, c'était, pour reprendre une expression anglophone, un accident qui attendait le bon moment de se produire. Et voilà, l'accident vient de se produire, avec la démission de M^e Sylvain Lussier. Un beau dérapage dont la commission Charbonneau aurait très bien pu (aurait dû, surtout) se passer. Ce n'est pas uniquement la faute de M^e Lussier, toutefois. Le blâme revient en grande partie à celle qui l'a nommé. Comment un avocat très en vue d'un grand cabinet de Montréal, qui a représenté la Ville de Montréal, qui s'est impliqué dans des dossiers touchant des géants du monde de la construction, qui continuait, tout en étant procureur en chef d'une enquête publique, de mener des mandats pour des entreprises intéressées par le Plan Nord pouvait-il, en même temps, être à la tête de l'équipe juridique d'une opération aussi délicate que la commission Charbonneau? Procureur en chef d'une commission d'enquête de cette importance, ça devrait être un job à temps complet, non? M^e Lussier, lui, avait apparemment le temps de faire un peu de business, à son cabinet privé, avec des entrepreneurs qui veulent investir dans le Nord.

Évidemment, une commission d'enquête paye moins que le secteur privé. Pour un procureur de haut vol, c'est un « sacrifice », mais ne devrait-on pas exiger de lui une loyauté et une disponibilité totales? Procureur en chef d'une commission comme celle-ci, ce n'est pas un *sideline*, tout de même. D'autant que les raisons qui ont poussé M^e Lussier à démissionner hier étaient connues avant sa nomination (pas difficile de vérifier la liste de ses clients!). Au cas où cela aurait néanmoins échappé à la juge Charbonneau et à ses conseillers, mes collègues Fabrice de Pierrebourg et Vincent Larouche ont publié, le 10 août, un article étoffé faisant état des possibles conflits d'intérêts touchant Sylvain Lussier. Admettons que la nomination de M^e Lussier était une erreur de bonne foi (ce qui est déjà douteux), pourquoi l'avoir maintenu en poste après le 10 août, une fois que de sérieuses apparences de conflits d'intérêts ont été connues? Pourquoi vivre avec cet accident qui attend le moment propice de se produire? Qui accepterait de rouler à 140 km/h sur l'autoroute en sachant qu'une de ses roues est mal boulonnée? Qui a protégé M^e Lussier, dont la commission Charbonneau aurait très bien pu divorcer il y a deux mois? M^e Lussier admet lui-même, dans sa lettre de démission, qu'il était l'objet « de possibles apparences de conflits d'intérêts », ce qui, en soi, aurait dû le

convaincre de se retirer il y a deux mois. « Comme vous le savez, écrit-il, certains doutes ont été soulevés à mon sujet quant à de possibles apparences de conflits d'intérêts dus à d'anciens dossiers n'ayant aucun rapport avec le mandat de la Commission. Après mûre réflexion, même si ces doutes n'ont aucun fondement, factuel ou juridique, il m'apparaît que l'intérêt public sera mieux servi si je me retire comme procureur en chef de la Commission, de façon à éviter toute possibilité que ma participation puisse mettre en doute de quelque façon que ce soit l'intégrité des travaux de celle-ci. » Aucun rapport? Avoir été avocat de la Ville de Montréal, épicerie de la corruption, d'un géant de l'asphalte (où l'on a perquisitionné hier!) et d'entrepreneurs du Plan Nord, tout cela n'a aucun rapport? La juge Charbonneau croit-elle vraiment cela? A-t-elle vraiment accepté de mettre en péril la crédibilité de sa commission pour garder M^e Lussier, elle qui doit pourtant savoir qu'elle doit laver plus blanc que blanc? Et puis si les activités professionnelles de M^e Lussier ne suffisaient pas à convaincre la juge Charbonneau, elle aurait pu agir lorsque celui-ci a promis publiquement que la Commission allait révéler « du croustillant » ou quand il a répliqué par média interposé à Jacques Duchesneau en pleine campagne électorale. S'il y a pourtant une leçon à tirer de la commission Gomery, dont Sylvain Lussier était pourtant membre, c'est qu'il faut absolument éviter toute sortie publique nuisible à l'impartialité d'un tel exercice.

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Nouvelle frappe de l’UPAC

Des perquisitions sont menées chez des entreprises de Laval, Boucherville et Terrebonne

DAVID SANTERRE

Les enquêteurs de l’Unité permanente anticorruption (UPAC) ont de nouveau frappé hier matin à Laval, en plus de se rendre à Boucherville et à Terrebonne. Une cinquantaine de policiers et enquêteurs ont pris part à cette importante opération visant trois entreprises.

Les firmes concernées sont Giuliani inc., de Laval, Desjardins Asphalte, de Terrebonne, et DJL, de Boucherville.

« Aucune arrestation n’est prévue puisque c’est une perquisition en cours d’enquête, mais des personnes seront rencontrées », a précisé en matinée Anne-Frédéric Laurence, porte-parole de l’UPAC.

Ces trois perquisitions sont reliées à l’enquête en cours sur de possibles actes de corruption dans l’attribution de contrats de la Ville de Laval. La semaine dernière, les enquêteurs se sont rendus chez six entrepreneurs lavallois, ainsi que chez le maire Gilles Vaillancourt, quelques jours plus tôt.

Entreprises citées

Des enquêteurs du Bureau de la concurrence ont également pris part à l’opération, ce qui veut dire qu’on n’enquête pas seulement sur la corruption, mais aussi sur la collusion ou un mécanisme de fixation des prix.



L’Unité permanente anticorruption a procédé à des perquisitions chez Giuliani, entreprise présidée par Giuliano Giuliani. Ce dernier jouerait un rôle important à Laval.

Dans son témoignage à la commission Charbonneau, Lino Zambito a cité les noms de ces trois entreprises pas plus tard que lundi. Il a inclus Giuliani dans le groupe des firmes se partageant les contrats à Laval. Pour ce qui est des deux autres entreprises, elles prenaient part au système de collusion dans l’attribution des contrats

accordés par le ministère des Transports du Québec dans la grande région de Montréal, a indiqué l’ex-entrepreneur.

DJL est la filiale québécoise d’Eurovia, une importante firme française de construction routière. Eu Europe, celle-ci a déjà été reconnue coupable dans une affaire de collusion dans le secteur des panneaux de signalisation routière.

Quant à l’entreprise Giuliani, elle est présidée par Giuliano Giuliani. Ce dernier jouerait un rôle important à Laval. Il a également été le troisième entrepreneur en importance au port de Montréal entre 2002 et 2009, avec 16 millions de dollars en contrats, selon les chiffres obtenus par *La Presse*. Notons que le deuxième de

la liste est le magnat Tony Accurso, par l’entremise de ses firmes Louisbourg et Simard-Beaudry.

Pour ce qui est de Desjardins Asphalte, l’entreprise est dirigée par Jacques, Danièle et Claude Desjardins. En août, il a été révélé qu’elle était l’une des 25 firmes ayant affiché les plus importants dépassements de coûts dans ses contrats gouvernementaux, entre 2005 et 2011. Ces données émanaient de documents déposés devant la commission Charbonneau par Jacques Duchesneau, ancien directeur de l’Unité anticollusion.

La famille Desjardins est également un important donateur politique. Elle a donné à François Legault, lorsqu’il était au Parti québécois, et lors du démarrage de la Coalition avenir Québec. Les Desjardins ont aussi donné au Parti libéral du Québec.

La semaine dernière, J. Dufresne Asphalte, Nepon, Mergad, Valmont Nadon Excavation, Poly-Excavation et Louisbourg SBC avaient été la cible de perquisitions de l’UPAC.

Plusieurs de ces firmes ont été citées dans le témoignage de Zambito comme étant impliquées dans le « système » Laval. La semaine précédente, ce sont deux résidences du maire Vaillancourt ainsi que des bureaux municipaux qui avaient été l’objet de fouilles.

ARTS BIEN BELLE SOIRÉE

Tous les jours dans La Presse

Les trois entreprises visées par l’UPAC

DJL

Fondée au Québec en 1949.

> Aujourd’hui filiale de la société française Eurovia (groupe Vinci), société dont une filiale a été épinglée en 2010 dans un cartel de la signalisation routière. A fait l’objet d’une enquête de l’Unité anticollusion du MTQ.

> Selon Jacques Duchesneau, contrôlerait avec Sintra 60 % du marché de l’asphalte au Québec.

> Lino Zambito a cité DJL comme l’un des neuf bénéficiaires d’un système de collusion dans l’attribution de contrats du MTQ.

GIULIANI INC.

Fondée en 1975 et dirigée par Giuliano Giuliani.

> Entrepreneur général actif dans la région métropolitaine, dont Laval, Montréal et les Basses-Laurentides.

> Selon Lino Zambito, Giuliani inc.

fait partie d’un groupe d’entrepreneurs qui ont le quasi-monopole des contrats à Laval.

> Vient d’obtenir un contrat de 1,8 million à Montréal (Ahuntsic). Contrats auprès de la Commission scolaire de Montréal.

ASPHALTE DESJARDINS

> Obtient de nombreux contrats publics dans la couronne nord.

> Fait partie du groupe de 25 entreprises qui ont fait le plus de réclamations pécuniaires au MTQ de 2005 à 2011.

> A été représenté en 2008 par M^e Sylvain Lussier, ex-procureur-chef de la CEIC.

> A été l’objet d’une enquête de l’Unité anticollusion.

> Lino Zambito a cité Asphalte Desjardins comme l’un des neuf bénéficiaires d’un système de collusion dans l’attribution de contrats du MTQ.

M. Antonio Accurso annonce son retrait du monde des affaires

Voici le texte qu’il a transmis à ses employés le 16 octobre :

«Après une réflexion ardue, débutée il y a plus d’un an déjà, j’ai pris la décision de me retirer complètement du monde des affaires, et ce, tant pour des raisons personnelles que pour ce que je crois être de l’intérêt du Groupe des entreprises et des milliers d’employés qui, chaque jour, prennent part à ses activités. Après plus de trente ans à la tête de ces entreprises, je crois qu’il est préférable de laisser la place à des gens plus jeunes et plus énergiques pour qu’elles se redéfinissent et surmontent les défis à venir.

Je suis né au Québec, et je considère qu’il a été une terre d’accueil chaleureuse pour toute ma famille depuis bientôt un siècle. Il est de mon plus grand désir que l’entreprise mise sur pied de peine et de misère par mon père dans les années 1950 puisse continuer d’y être active et de contribuer à l’essor et au développement de cette province qui m’est chère.

L’histoire et le parcours du Groupe ne sauraient se résumer à une simple aventure d’affaires. Lorsque j’ai pris la direction en 1982 de Construction Louisbourg Itée, elle comptait quelque 75 employés et n’était active qu’au Québec. Aujourd’hui, le Groupe en compte plus de 3 500, ce qui fait de lui l’employeur le plus important de l’industrie, et ses opérations s’étendent d’un océan à l’autre. Mais il demeure qu’au-delà de cette croissance prodigieuse, ce qui me touche plus particulièrement, c’est que cette évolution m’a permis de côtoyer des gens formidables.

J’aimerais, en premier lieu, offrir mes remerciements sincères à ces dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs de la construction qui ont mis, directement ou indirectement, à travers les années, leur talent, leur expérience et leur expertise au service du Groupe: je ne pourrais les comparer à quiconque tellement ils sont inégalables.

Les grands travaux que l’on a réalisés au Québec n’auraient pu voir le jour, et surtout n’auraient pu être exécutés avec un tel niveau de qualité, sans cette force de travail qualifiée et spécialisée qui fait l’envie de beaucoup d’entrepreneurs, ce tant au Québec comme à l’extérieur.

J’aimerais aussi remercier les entrepreneurs, sous-traitants, fournisseurs, partenaires financiers et collaborateurs pour leur confiance et leur appui, exprimés à maintes reprises au cours des années.

À tous les employés et membres du personnel, je vous assure être désolé de la tourmente dans laquelle le Groupe s’est retrouvé dans les dernières années, des inquiétudes et répercussions causées à chacun d’entre vous.

Ma décision de me retirer s’accompagne de l’espoir de voir les entreprises continuer à participer activement à la construction du Québec d’aujourd’hui et de demain. Je suis certain que sous l’équipe de direction qui en assurera la gouverne, et grâce à l’expertise et l’expérience incomparables de son équipe d’opérations, le futur de ces entreprises sera rempli de succès et d’accomplissement.

Mon retrait provoquera bien évidemment des changements en ce qui concerne la structure des entreprises. Ils vous seront communiqués prochainement. »

Antonio Accurso

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

Les seins d’Amanda



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

Elle s’appelait Amanda Todd et elle avait 15 ans quand elle s’est suicidée, il y a une semaine, à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique. À une autre époque, en 1982 par exemple, vous n’auriez jamais entendu parler d’Amanda Todd. Vous n’en auriez jamais entendu parler ici, en tout cas. En Colombie-Britannique ? Peut-être. Peut-être pas. Mais l’époque est numérique et Amanda a raconté son histoire sur YouTube avant de mourir. Depuis, l’histoire d’Amanda ne fait pas seulement le tour du pays, elle fait le tour du monde. C’était donc le 7 septembre dernier et Amanda, petite brune toute menue, a raconté son histoire sur YouTube. Sans dire un seul mot: Amanda a écrit son histoire sur des petits cartons blancs, qu’elle a fait défiler une phrase à la fois. Un jour, quand elle était en 7^e année – elle avait donc 13 ans –, Amanda s’est dénudée devant une webcam, sur le web. Elle a montré ses seins à l’étranger qui

la complimentait sur sa beauté. Bien sûr, elle n’aurait jamais dû faire ça. Cette seconde de bêtise lui a valu une éternité de tourments. Mais que celui qui n’a jamais fait de connerie à 13 ans lance la première souris d’ordinateur. Un an plus tard, c’est Hiroshima qui a explosé dans le compte Facebook d’Amanda: un internaute anonyme lui a annoncé être en possession de cette photo d’elle. De cette photo d’elle nue.

été, au cube. De changements d’école en crises d’anxiété, rien à faire: pour son petit univers, elle était la «pornstar», la salope. «Je ne peux pas reprendre cette photo», écrit ensuite Amanda, avant de raconter les quolibets, la dope pour oublier, les 15 jeunes qui se sont présentés à son école pour la terroriser, les taloches... La vidéo prend fin sur l’image du bras d’Amanda, sur lequel perlent des gouttes de sang. Derrière, un couteau. Un mois plus tard, Amanda était morte.

l’avais la paix. Un peu. Ce qui ne veut pas dire qu’il n’y avait pas de suicides. Il y en avait. En fait, il y en avait même plus qu’aujourd’hui, chez les ados: le suicide chez les jeunes Canadiens, en hausse constante dans les années 70 et 80, a commencé à baisser dans les années 90. Je ne suis pas en train de dire que la technologie est mauvaise. Je suis dans le camp de ceux qui répètent ce mantra chaque fois que la vie virtuelle de quelqu’un a des conséquences dans sa vie réelle: «La technologie est neutre.» Ce mantra a un proche cousin: «C’est ce qu’on fait avec la techno qui la rend bonne ou mauvaise.» Tenez, les tortionnaires d’Amanda ont sûrement laissé des traces numériques de leurs

désormais victime de... cyber-intimidation. C’est la même technologie qui permet tout ça. ■■■ Je ne sais pas si la technologie est neutre, au fond. Mais je lis et je relis les mots d’Amanda et j’ai le vertige quand je pense à un truc... Maudit que ça a l’air dur d’être jeune, de nos jours. Oui, l’intimidation a toujours existé, même avant qu’on ne lui trouve un nom et qu’on la dénonce par des campagnes de sensibilisation. Mais il y a quelque chose de tout à fait cinglé dans la facilité avec laquelle on peut, de nos jours, harceler et intimider autrui. La technologie a beau être neutre, cette putain de photo d’Amanda n’avait rien de neutre quand c’était le gourdin qu’on utilisait pour la terroriser. Tout cela, bien protégé par l’immunité que procure l’anonymat numérique. Maudit que ça a l’air dur d’être jeune, de nos jours. Pensez à ces mots terribles écrits par Amanda dans sa vidéo sur YouTube... «Et sa photo de profil, c’était mes seins.» Dans cette toute petite phrase, il y a toute la perversité de notre époque qui mêle réel et virtuel. Une perversité d’un calibre jamais vu jusqu’ici.

Agente 728 Plaintes suspendues contre trois hommes

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a suspendu les plaintes contre trois hommes interceptés par l’agente Stéfanie Trudeau – mieux connue sous le nom de matricule 728 – au cours d’une intervention controversée, le 2 octobre. Les plaintes de voies de fait contre un policier et d’entrave au travail des policiers portées contre Rudi

Ochietti, Serge Lavoie et Simon Pagé ne seront pas retenues pour le moment. «C’est toujours possible qu’ils reçoivent une citation à comparaître, mais c’est très rare» dans ce contexte, a indiqué leur avocat, M^e Denis Poitras. Le SPVM a décidé de suspendre les plaintes afin de réviser les dossiers. — Janie Gosselin

Cartes de crédit et faux papiers d’identité Trois ans de prison pour deux fraudeurs

Deux membres de la filière maghrébine d’un réseau de fraudeurs, Brahim Cheriti, 49 ans, et Kamel Ouchick, 46 ans, ont écopé respectivement de peines de pénitencier de 36 et 38 mois, hier, au palais de justice de Montréal. C’est en enquêtant sur la fabrication de faux documents dans un but de sécurité nationale et de prévention du terrorisme

que la GRC est tombée sur un réseau qui sadonnait à cette pratique, en plus d’être actif dans le secteur des fausses cartes de crédit. Au terme de l’opération, en novembre 2009, 42 personnes, issues des communautés algérienne, sri-lankaise et québécoise de souche, ont été arrêtées et accusées. — Christiane Desjardins

SERVICE FORD

CEUX QUI INSTALLENT VOS PNEUS D’HIVER SONT AUSSI IMPORTANTS QUE VOS PNEUS D’HIVER.

Les techniciens Ford ne sont pas des mécaniciens ordinaires. Ils ont été formés par Ford et connaissent votre Ford mieux que quiconque, spécialement lorsqu’il s’agit de pneus d’hiver. Ils vous aideront à trouver les pneus qui conviennent le mieux à votre véhicule, selon l’année, le modèle, le poids et le type de transmission. Cet hiver, ne confiez pas l’installation de vos pneus d’hiver à n’importe qui. **FAITES CFIANCE AUX EXPERTS QUI CONNAISSENT LE MIEUX VOTRE VÉHICULE FORD.**



PNEUS D’HIVER

Une gamme complète de pneus de toutes les marques nationales et les connaissances d’experts pour vous aider à faire le meilleur choix.

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX¹!

JUSQU’À 100\$ en remises postales des fabricants de pneus¹¹. Consultez votre conseiller technique pour plus de détails.

Jantes en acier ou en aluminium

À PARTIR DE 49⁹⁹\$ CHACUNE

En plus d’un service pratique d’entreposage de pneus chez les concessionnaires participants¹.

Informez-vous à propos de notre **ENSEMBLE SÉCURITÉ D’HIVER**

Vous serez prêt à faire face à l’hiver avec une sélection de grandes marques de pneus ainsi que des jantes et un système de surveillance de la pression des pneus conçu par Ford pour votre Ford.



PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

Les plaquettes et segments de freins Motorcraft® d’origine sont conçus pour s’ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu’ils sont couverts par la **Protection Ford**⁴, ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à en acheter.

COMPREND :

- ✓ Remplacement des plaquettes ou des segments de freins avant ou arrière^{**}
- ✓ Entretien des étriers, des bagues et des coulisseaux
- ✓ Inspection des disques, du circuit hydraulique et du liquide de frein

À PARTIR DE 149⁹⁹\$^{**} installation comprise



Allons plus loin

Pour obtenir plus de détails et d’offres, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford ou consultez ford.ca.

Toutes les offres se terminent le 15 décembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. ¹ La durée de l’entreposage est à la seule discrétion du concessionnaire, jusqu’à concurrence d’un an. ¹¹ Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l’annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant le solde; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flancs, indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l’annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre s’applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d’œuvre, de montage, d’équilibrage, et les taxes applicables. Cette offre ne s’applique pas aux prix annoncés à l’extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre, d’une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ⁴ La Protection Ford n’est offerte que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d’une pièce admissible Motorcraft, Ford ou approuvée par Ford résultant d’un vice de matériau ou de fabrication, d’usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l’acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d’œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d’installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ^{**} Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L’usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. ¹¹ Les remises offertes sont des remises postales des fabricants de pneus. Les remises s’appliquent à des pneus sélectionnés des marques Hankook, Continental (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), General Tire (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Goodyear, Dunlop, Pirelli, Yokohama, Bridgestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Firestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Michelin, et Toyo. Les offres s’appliquent aux ensembles de 4 pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d’œuvre, les corps de valve, l’installation, l’équilibrage, l’élimination et les taxes applicables. Le montant des remises ainsi que les dates d’entrée en vigueur et d’expiration (s’étalant entre le 20 novembre et le 31 décembre 2012) varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d’achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l’offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

ACTUALITÉS

Aux grands maux, les grands remèdes

La police a fait preuve d’imagination pour épingler un vitrier qui terrorisait ses concurrents

DANIEL RENAUD

Écoute électronique, micros, balises de localisation, agent d’infiltration et même fausse société de vitres teintées ayant son propre site internet; les enquêteurs de la Sûreté du Québec n’ont pas lésiné sur les moyens pour attraper l’intimidant Yannick Larose, qui a semé la terreur dans l’industrie des vitres teintées durant les années 2000.

Larose, 39 ans, a plaidé coupable, hier au palais de justice de Joliette, à cinq accusations de voies de fait et d’intimidation envers autant de ses anciens concurrents. Il a été condamné à 45 mois de pénitencier. En soustrayant la détention préventive, il lui reste 42 mois de prison à purger.

Larose a été arrêté en juillet 2009 au terme d’une longue enquête appelée Dictature. Les policiers ont fait la lumière sur une série d’actes de violence – menaces, voies de fait, incendies criminels, extorsion, vols et méfaits – commis entre 2003 et 2009 contre des propriétaires d’entreprises de vitres teintées. L’enquête a démontré que le commanditaire de ces crimes était Yannick Larose, qui était propriétaire de X Vitres teintées, de Repentigny, et qui cherchait par tous les moyens à obtenir le monopole de l’industrie.

Des victimes ont été sévèrement battues lors de rendez-vous demandés sous de faux prétextes. Pour l’un d’eux, un des suspects a même poussé l’audace jusqu’à se faire passer pour un policier qui enquêtait sur les actes de violence dans l’industrie. Certaines des victimes conservent des séquelles ou des craintes à la

suite de ces attaques. D’autres ont subi d’importantes pertes financières.

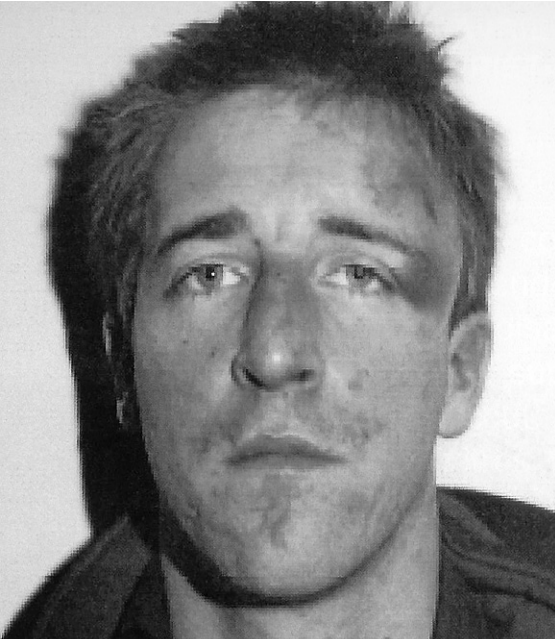
L’artillerie lourde

Selon un résumé de Dictature déposé durant l’enquête sur le cautionnement de Larose, les policiers ont intercepté pas moins de 55 000 conversations pour l’attraper. Une vingtaine de lignes téléphoniques ont été écoutées, dont quatre téléphones appartenant au principal suspect. Un micro avait été placé dans sa voiture et un autre dans une pièce. Quatre balises de localisation ont aussi été installées dans quatre véhicules de suspects, dont deux utilisés par Larose.

L’imagination policière ne s’est pas arrêtée là. Un agent d’infiltration a également été « placé » auprès de Larose. Il avait pour mandat de visiter ses clients et de distribuer ses cartes professionnelles. Les policiers ont également créé une firme fictive de vitres teintées qui avait son propre site internet et qui devait, vraisemblablement, servir d’appât.

Mais Larose demeurait tout de même très méfiant. C’est après avoir ciblé l’un de ses complices, Patrick Noël, que les policiers ont enfin eu tous les éléments en main pour coffrer leur cible. Sentant la soupe chaude, Yannick Larose est cependant parvenu à fuir au Mexique et est revenu au Québec plusieurs mois plus tard pour se rendre.

Des sources avaient fait état à la police de liens entre Yannick Larose et les Hells Angels Mario Brouillette et Normand Marvin Ouimet, mais rien de tel n’a été constaté durant l’enquête.



Pier-Luc Paré, à gauche, et David Thibault sont deux des victimes de Yannick Larose. Ce dernier a plaidé coupable, hier au palais de justice de Joliette, à cinq accusations de voies de fait et d’intimidation envers autant de ses anciens concurrents de l’industrie des vitres teintées.



Un meurtre refait surface

DANIEL RENAUD

Le meurtre de Francis Laforest, tué il y a exactement 12 ans aujourd’hui à Terrebonne pour avoir refusé l’accès à son bar à des revendeurs de drogue, serait le fait d’individus proches des Rowdy Crew, ancien club-école des Hells Angels.

C’est ce qu’on apprend dans le résumé de l’enquête Dictature déposé lors de l’enquête sur cautionnement de Yannick Larose.

L’un des complices de Larose, Patrick Noël, était un membre des anciens Iron Soul, clique créée en août 2000 par les Rowdy Crew de Lavaltrie qui était parrainée par le Hells

Angel Marcellin Marsouin Morin, de la section de Trois-Rivières, toujours recherché depuis l’opération SharQc menée en avril 2009.

Selon le document, Francis Laforest a été battu à mort à coups de bâton de baseball par de six à neuf membres des Iron Soul. Peu de temps après le meurtre, Marcellin Morin aurait démantelé la clique et fermé son local situé au 469, rue Notre-Dame, à Joliette. À peu près en même temps, deux membres des Iron Soul ont été portés disparus et le sont toujours aujourd’hui, peut-on lire dans le résumé.

Les Iron Soul étaient composés de 14 membres et de 4 « proches ». Outre Noël, les autres membres ou relations des Iron Soul étaient Jacques et Yvan Bazinet, Martin Bélair, Stéphane Brien, Michael Cordeiro, Patrick Leduc, Patrick Longpré, Stéphane Samson, Pierre Caron, Yannick Gagné-Perreault, Stéphane Mirandette et Daniel Pellerin, selon un profil dressé par la Sûreté du Québec.

Le meurtre de Francis Laforest n’a toujours pas été résolu.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité, composez le 514-285-7000, poste 4918.

Le jésuite battu lundi matin aurait perdu l’usage d’un œil

DAVID SANTERRE

Les anciens élèves et le personnel du collège Jean-de-Brébeuf sont sous le choc après l’agression qui aurait coûté un œil au père jésuite Louis Bourgeois, lundi matin, sur le terrain de la Villa Saint-Martin, dans le secteur de Pierrefonds.

Peu après 11h, des gens ont trouvé au sol le père Bourgeois, 86 ans, le visage ensanglanté, près d’une petite roulotte où il se rendait fréquemment et qui lui servait d’atelier. Pour une raison inconnue, il y a fait lundi matin la rencontre de quelqu’un

qui l’aurait roué de coups au visage avec un objet dur.

Dans ce coin isolé de l’immense propriété boisée, personne n’a été témoin de l’agression.

« C’est désolant, c’est le professeur le plus dévoué à ses étudiants que j’ai jamais croisé, et de loin. »

— Mathieu Dumouchel, ancien élève de Brébeuf

Vu l’âge de l’homme, on a initialement craint pour sa vie. « Père Bourgeois est hospitalisé aux soins intensifs. Il a été opéré et on nous dit qu’il aurait

perdu l’usage d’un œil. Selon les médecins, il est hors de danger », a écrit le directeur général du collège Jean-de-Brébeuf, Michel April, dans un message destiné aux anciens élèves.

Enseignant de sciences

Le père Bourgeois y a longuement enseigné les sciences et a été le dernier religieux à y travailler,

jusqu’en 2005. Il est toujours membre du conseil d’administration. Le nouveau laboratoire de physique de l’école porte même son nom et il accompagne toujours les étudiants qui participent à l’expo-science.

« C’est désolant, c’est le professeur le plus dévoué à ses étudiants que j’ai jamais croisé, et de loin. Il prenait comme un échec personnel le fait qu’un étudiant échoue à un examen ou même à un devoir », s’est indigné Mathieu Dumouchel, ancien élève de Brébeuf, après avoir appris la nouvelle.

« La police a ouvert une enquête. Elle a interrogé les personnes qui étaient à la Villa ce lundi et elle a recueilli des indices matériels. Pour le moment, nous n’en savons pas plus sur le déroulement de l’enquête. C’est la première fois qu’un évènement d’une telle nature a lieu sur le terrain de ce centre spirituel », ont indiqué les Jésuites dans un communiqué.

En fin d’après-midi hier, le Service de police de la Ville de Montréal n’avait pas encore pu questionner la victime, seule à connaître les circonstances de son agression.

ST-BASILE

Honda

135, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
St-Basile (Route 116)
450 461-9999

HAMEL

Honda

332, rue Dubois
St-Eustache
450 491-8444 | 514 875-1919

MÉGA VENTE DE RÉNOVATION

BESOIN D'ESPACE, TOUT DOIT SORTIR!

CIVIC BERLINE 2012

178\$ /MOIS

0\$ COMPTANT

LOCATION 60 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

CR-V LX 2013

298\$ /MOIS

3395\$ COMPTANT

LOCATION 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

RABAIS JUSQU'À 5 000\$ À L'ACHAT COMPTANT

JUSQU'À 4000\$ SUR ACCORD ET ODYSSEY ET JUSQU'À 5000\$ SUR PILOT ET RIDGELINE SÉLECTIONNÉS

ACCORD

RIDGELINE

ODYSSEY

PILOT

HAMEL

Honda

332, rue Dubois
St-Eustache
450 491-8444 | 514 875-1919

CHAMBLY

Honda

850, boul. Périigny
Chambly (Route 112)
450 658-6699

*Offres faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E2CEX). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 15 595 \$, transport et préparation inclus. Le prix et la mensualité annoncées tiennent compte du rabais de 1 000 \$. L'offre de Honda Canada d'une carte d'essence gratuite n'est pas applicable au Québec et est remplacée par un rabais de 1 000 \$ à l'achat ou à la location 60 mois d'une Civic DX 2012. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec, participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ** L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2012 neuf (modèle RM3H3DES). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 640 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 27 730 \$, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. ♦ Rabais de 4 000 \$ sur l'Accord berline SE 2012 et Odyssey LX 2012. Rabais de 5 000 \$ sur Pilot LX 4WD 2012 et Ridgeline VP 2012.

Le tramway, trop cher pour Montréal?

La Ville ne peut se payer le projet sans l'aide du fédéral et du privé, selon un rapport

CHARLES CÔTÉ

Sans participation du fédéral et sans partenariat avec le privé, le tramway serait trop cher pour Montréal dans l'état actuel de ses finances. C'est ce qui se dégage d'un rapport rendu public hier par la chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Le Groupe de réflexion sur le financement du tramway formé par la CCMM a fait ses calculs sur la base d'un projet d'une ligne de tramway de 13,4 km dans l'axe Côte-des-Neiges avec une boucle au centre-ville et deux branches vers des zones ayant des terrains en friche. Un projet évalué à 1,165 milliard et à 76 millions le kilomètre. Une telle ligne pourrait transporter 70 000 personnes par jour, contre les 40 000 actuelles qui transitent par autobus dans le même axe. Une partie des coûts serait aussi assumée par les

utilisateurs des infrastructures souterraines, comme Hydro-Québec et Gaz Métro. Mais sans fonds fédéraux et l'injection de capitaux privés, la contribution nette de la Ville s'élèverait à 609 millions, conclut le rapport.

465 millions, c'est difficile à envisager dans l'état actuel des finances de la Ville.» En outre, les auteurs ont fait l'hypothèse que la Ville ferait financer une partie du tramway par les entrepreneurs immobiliers qui profiteraient

transport de Montréal, membre lui aussi du groupe de réflexion, Montréal reviendra au tramway, mais pas à court terme. « Mon avis personnel, c'est qu'un jour, Montréal aura son tramway, dit-il. C'est un outil de transport très per-

servir à financer un tramway: les droits sur l'immatriculation et la taxe sur le stationnement rapportent en tout 68 millions par année. M. Bergeron conteste toutefois le coût de 76 millions le kilomètre auquel arrive le rapport. « Ils ont choisi une ligne plus chère et ils lui font porter la totalité des coûts fixes comme le centre d'entretien », dit-il. Il affirme qu'en moyenne dans le monde, le tramway coûte de 40 à 45 millions le kilomètre. Il continue de prôner la mise en chantier d'un réseau de 37,5 km, avec la ligne Côte-des-Neiges, une sur le boulevard Saint-Laurent et une autre vers l'est, rue Masson et avenue du Mont-Royal. M. Labrecque reconnaît que le coût par kilomètre baisserait avec un réseau plus long. « Mais le problème au Québec, c'est qu'on a tendance à sous-évaluer le coût de ce type de projet », dit-il.

« Mon avis personnel, c'est qu'un jour, Montréal aura son tramway. C'est un outil de transport très performant. Mais c'est notre priorité numéro 18 sur 20. » — Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal

« Difficile à envisager » Financé sur 30 ans, cela se traduirait par un débours annuel de 44 millions. Cette somme diminue à 465 millions, ou 34 millions par année, avec l'ajout de fonds fédéraux. « Les sommes peuvent paraître petites, mais la Ville n'est pas en situation de surplus », affirme Michel Leblanc, président et chef de la direction de la CCMM. « Même

d'une plus-value avec l'arrivée du tramway. Selon le rapport, la Ville pourrait récolter 339 millions de cette manière, en particulier dans la zone de l'Hippodrome et dans le secteur de Radio-Canada, aux extrémités de la ligne. Priorité « 18 sur 20 » Selon Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la Société de

formant. Mais c'est notre priorité numéro 18 sur 20. » Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, fait depuis longtemps du tramway son cheval de bataille. Il affirme que le rapport de la CCMM est « bien fait », mais qu'il vient avec six ans de retard. Il soutient que deux nouvelles mesures imposées sous l'administration Tremblay auraient très bien pu



Enbridge est un *transporteur d'énergies* et c'est là notre mission, mais c'est aussi une métaphore pour exprimer notre *engagement*. C'est ainsi que nous participons à l'amélioration de la qualité de vie au pays. Le **Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer** de 2012 aura amassé plus de **7 millions \$** grâce à la détermination et à la générosité des Québécois. Ce n'est qu'en collaborant avec vous que nous avons réussi à nous classer parmi les 50 entreprises citoyennes les meilleures au pays, et premiers dans le secteur de l'énergie. À bien y penser, c'est peut-être davantage votre énergie qui nous transporte.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE
contrecancer.ca







GARÇONNE QUI ÉTONNE

ESTHÉTISME ET FONCTIONNALITÉ
EN PARFAITE HARMONIE

Choisissez votre chaussure pour orthèse parmi notre vaste sélection de modèles super-tendance, inspirés tout droit des grands défilés, parce que nous croyons que le port d'orthèses n'a pas besoin d'être tristounet.

EXCLUSIVITÉ POULIOT
MODÈLE ROSE KY fabriqué en Italie disponible en noir et gris antique, beige et café crème

4596, boul. Saint-Laurent 514-848-0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES
pouliotlab.com



d.clic

Salon de la photo et vidéo

Dans le cadre du 24e



19, 20 et 21 OCTOBRE | Place Bonaventure, Montréal | www.salondclic.com

Conférences



Conférences photo et vidéo gratuites. Profitez des conseils de nos experts!

Zone vidéo



Venez voir et essayer les tout derniers caméscopes! Apportez votre carte mémoire avec vous!

Jardin des objectifs



Essayez des téléobjectifs parmi les plus haut de gamme du marché! Apportez votre carte mémoire!

Expositions



Venez découvrir plusieurs expositions photo dont les plus beaux clichés de photographes de La Presse.

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DE LA TPS*

Économisez l'équivalent de la TPS en récupérant votre achat au magasin **OU** recevez la livraison gratuite

RABAIS EXCLUSIFS!

Pour 3 jours seulement, profitez de rabais exclusifs au salon D-Clic.



Canon Nikon FUJIFILM OLYMPUS Panasonic. SAMSUNG SONY. PENTAX
SIGMA EPSON GoPro Manfrotto Tamrac TAMRON SHAPE et plus encore...

Vendredi 19 oct. 13h à 21h
Samedi 20 oct. 10h à 18h
Dimanche 21 oct. 10h à 18h

Présenté par
Lozeau

Nouveau! Réservez le vôtre!



SONY

2 799⁹⁹\$

BOÎTIER A99

- Capteur plein format 24,6 mégapixels
- Viseur XGA OLED, GPS intégré, 10 ips
- Vidéo HD intégrale, double système AF
- Boîtier robuste, miroir transcluse
- Garantie de 2 ans

SO SLTA99V



TAMRON

599⁹⁹\$

Rég. 719⁹⁹\$

OBJ. AF18-270MM F/3.5-6.3 DI-II VC PZD

- Moteur d'autofocus ultrasonique (PZD)
- Équivalent de 28mm à 419mm (en 35mm)
- VC (compensation des vibrations)
- Zoom 15x, petit et léger
- Pour Canon, Nikon ou Sony

AM 104B008E



Canon

999⁹⁹\$

Rég. 1 399⁹⁹\$

OBJ. EF 24-105MM F/4L IS USM P.O.M

- Stabilisateur d'image jusqu'à 3 crans
- 3 lentilles asphériques, 1 élément UD
- Étanche à l'humidité et à la poussière
- Mise au point manuelle en tout temps
- Garantie de 1 an

CA 014



SONY

1 049⁹⁹\$

Rég. 1 129⁹⁹\$

NOUVEAU NEX-5R AVEC 18-55MM OSS ET 55-210MM

- 16,1 mégapixels, vidéo HD intégrale
- Jusqu'à 25 600 ISO, Wi-Fi intégré
- 10 ips, écran 3po orientable et tactile
- Disponible en noir ou argent

SO NEX5RDUON



FUJIFILM

1 999⁹⁹\$

Rég. 2 279⁹⁹\$

ENS. X-PRO1 AVEC 18MM F/2

OU FU XPRO118
ENS. X-PRO1 AVEC 35MM F/1.4 FU XPRO135

16 mégapixels, capteur CMOS X-Trans



Panasonic

219⁹⁹\$

Rég. 279⁹⁹\$

PANASONIC LUMIX ZS15

- 12,1 mégapixels
- Zoom optique 16x grand-angle
- Stabilisation d'image optique
- Écran ACL 3po, vidéo HD 1080p
- Disponible en noir ou rouge

PAN DMCZS15K

Canon

Capturez l'instant EOS **REBEL T4i**

1 299⁹⁹\$

Rég. 1 899⁹⁹\$

ENSEMBLE T4i

- 18 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO
- Vidéo HD intégrale avec AF continu
- Écran tactile et orientable 3po, 5 ips
- 9 collimateurs à capteurs AF croisés
- Garantie de 1 an

CA TAICOMP



ÉCONOMISEZ 600\$

ENSEMBLE COMPRENANT⁽¹⁾:

- T4i avec objectif 18-135mm
- Objectif EF 40mm f/2.8 STM
- Flash Speedlite 320EX
- Poignée BG-E8
- Sac pour Canon
- Pile LP-E8



Nikon

249⁹⁹\$

Rég. 319⁹⁹\$

COOLPIX AW100

- 16 mégapixels, zoom 5x grand angle
- Étanche, antichoc, résistant au froid
- Stabilisation d'image, GPS intégré
- Vidéo HD 1080p, écran 3po
- Disponible en orange, bleu ou noir

NI 32353



Nikon

379⁹⁹\$

WiFi

COOLPIX S800C

- 16 mégapixels, technologie Android
- Zoom optique 10x grand-angle
- Wi-Fi et GPS intégré, vidéo 1080p
- Écran tactile ACL 3,5po
- Disponible en blanc ou noir

NI 32300



SAMSUNG

499⁹⁹\$

Rég. 549⁹⁹\$

EX2F

- 12,4 mégapixels, objectif f/1.4
- Zoom optique 3,3x grand-angle
- Vidéo HD 1080p, Wi-Fi intégré
- Écran Amoled rotatif 3po
- Stabilisation d'image double

EN PRIME Atelier photo gratuit ⁽²⁾

SM ECEX2FZZBPB



SIGMA

179⁹⁹\$

Rég. 379⁹⁹\$

FLASH EF-610 DG SUPER

- Nombre Guide 46m / 151pi à 100 ISO
- Fonction flash prédictif et TTL sans-fil
- Orientation verticale et horizontale
- Fonction de zoom automatique
- Pour Canon, Nikon, Sony ou Pentax

GE EF610DGC



Manfrotto

219⁹⁹\$

Rég. 289⁹⁹\$

TRÉPIED 190XPROB AVEC TÊTE 496RC2

- Poids: 1,8kg / 3,97lbs
- Hauteur maximale: 146cm / 57,48po
- Peut supporter: 4,5kg / 9,92 lbs
- Garantie de 5 ans

AM 201908X



Lowepro

59⁹⁹\$

Rég. 99⁹⁹\$

LOWEPRO PHOTO SPORT SLING 100 AW

- Idéal pour les sports d'extérieur
- Tissus techniques performants
- 2 compartiments, accès rapide
- Housse imperméable intégrée
- Disponible en noir ou orange

DA LP36351

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | RÉPARATION ET ENTRETIEN
6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428
OUVERT DÈS 8H EN SEMAINE ET DÈS 9H LES FINS DE SEMAINE | SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE

Lozeau

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

Offres valides les 19, 20 et 21 octobre 2012 à l'espace Lozeau du salon D-Clic. * Pour tout achat effectué au salon D-Clic, économisez l'équivalent de la TPS (5%) en récupérant votre achat au magasin Lozeau situé au 6229 St-Hubert ou bénéficiez de la livraison gratuite. Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au salon D-Clic. ⁽¹⁾ Quantités limitées. Détails au Salon D-Clic. ⁽²⁾ Coupons offerts du 13 septembre au 13 novembre 2012. Valable pour un cours photo d'introduction à l'appareil d'une durée de 2h et d'une valeur de 39,99\$. Détails sur lozeau.com ou aux Ateliers Lozeau, au 514 490 2281. Photos peuvent différer. Quantités limitées. Aucune commande spéciale. Lozeau, les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L. Lozeau Ltée.

GUIDE JOUETS 2013 DE *PROTÉGEZ-VOUS*

DU MEILLEUR AU PIRE

Protégez-vous lance aujourd’hui son très attendu *Guide annuel Jouets 2013*. Pour réaliser ce 29^e palmarès, Option consommateurs a testé, cette fois, pas moins de 292 jeux et jouets avec l’aide de 225 enfants. Chaque jouet a été évalué par au moins sept familles et soumis à des conditions normales d’utilisation pendant deux semaines. Les jeunes testeurs et leurs parents devaient évaluer les jouets selon 13 critères, dont l’intérêt suscité, la sécurité, la clarté du mode d’emploi et la durabilité. Parmi les 212 nouveautés évaluées, 53 % des jeux ont charmé les jeunes testeurs. Option consommateurs a noté cette année une augmentation des jeux de stratégie ainsi qu’une offre plus riche pour les plus grands. *Protégez-vous* a décerné un sceau d’excellence à cinq jeux qui se sont démarqués et six prix poubelle à d’autres qu’il ne faut surtout pas se procurer. En voici quelques exemples.



SCEAUX D'EXCELLENCE



PRIX POUBELLE

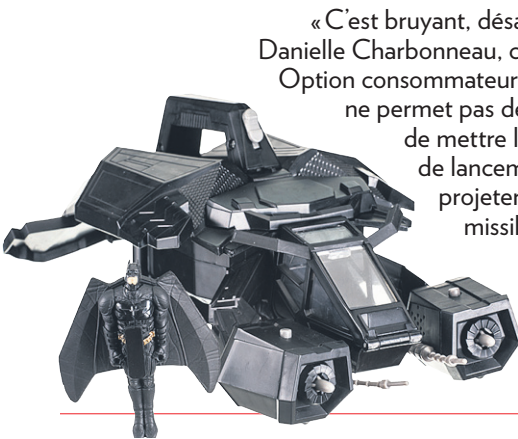
LEGO/FRIENDS/LE CAFÉ

Lego avait déjà tenté deux fois de rejoindre la clientèle des petites filles, mais sans succès. Cette fois, le pari est gagné. Le jeu de construction de 222 pièces, qui permet d’assembler un café et une terrasse, a tout pour plaire aux fillettes. Que ce soit le rose qui est omniprésent, les deux figurines féminines conçues de façon réaliste ou les détails des petites pièces en forme de minuscules *cupcakes*, d’ustensiles et de minimalaxeur. Celles qui ont testé le jeu ont adoré créer des scénarios de la vie courante. Les pièces sont solides et durables, fidèles à la qualité des produits Lego. Le mode d’emploi est aussi facile à suivre. Beaucoup plus clair et simple que de construire un meuble Ikea!



LEGO, 6 à 12 ans, 40\$

THE BAT & BATMAN/PLANEUR

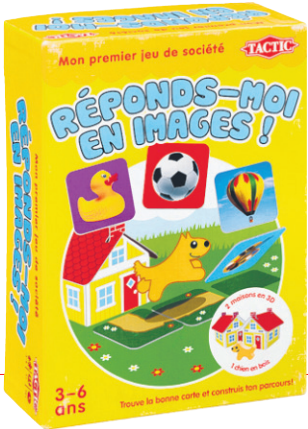


« C’est bruyant, désagréable, inutile et trop cher », affirme Danielle Charbonneau, coordonnatrice du dossier Jouets chez Option consommateurs. Le jouet est de si piètre qualité qu’il ne permet pas de faire ce pour quoi il a été conçu, soit de mettre la figurine de Batman dans une rampe de lancement, d’appuyer sur un bouton et de le projeter. Même scénario pour les deux lance-missiles qui parviennent rarement à éjecter les projectiles. Résultat: les enfants sont déçus et se désintéressent rapidement du jouet. De plus, le planeur en plastique émet deux d’explosion forts et agaçants.

MATTEL, 4 à 7 ans, 45\$

RÉPOND-MOI EN IMAGES!

Avec ses jolies images variées, le jeu permet à l’enfant d’améliorer son vocabulaire. C’est l’activité idéale pour les tout-petits et leurs parents. L’adulte anime la partie en posant des questions à son enfant à propos d’images qui se transforment en chemin. Le but: faire courir un petit chien d’une maison à une autre sur ce chemin. Les parents décident de la longueur des parties. Pratique lorsqu’on veut jouer juste avant d’aller au lit.



TACTIC, 3 à 6 ans, 15\$



LALALOOPSY/SILLY HAIR

Tout un défi pour un enfant de 3 à 6 ans de tenir cette poupée dans ses mains. La tête est lourde et bascule constamment. Le seul but du jouet, soit de coiffer les cheveux en plastique de la poupée qui se tordent dans tous les sens, devient donc difficile à atteindre. Bien qu’elle soit mignonne, la poupée coûte cher pour les activités limitées qu’elle offre. La poupée a suscité peu d’intérêt chez les jeunes testeurs.

ENTERTAINMENT, 3 à 6 ans, 46\$

CHICANE DANS LA CABANE

Ce jeu de société a séduit autant les enfants que les parents pour son dynamisme et son humour. Les parties sont courtes et animées, soit de 15 à 20 minutes. Le but du jeu et les règles sont simples à comprendre: chaque joueur a deux pions-personnages secrets et doit éliminer tous les autres pions-personnages en se déplaçant dans la maison, et ce, en essayant de sauver ses propres pions-personnages. C’est un format parfait pour emporter en voyage. Un bon rapport qualité-prix.



FLATLINED GAMES, 8 ans et plus, 20\$

ANGRY BIRDS/SUR GLACE

C’est un dérivé du jeu vidéo du même nom offert sur de multiples plateformes. Dans cette version jeu de société, les joueurs doivent construire à tour de rôle des châteaux et les détruire avec une catapulte pour marquer des points. Le problème, c’est que les châteaux sont difficiles à construire et que la catapulte ne réussit pas à propulser de façon efficace les oiseaux de caoutchouc. Même les familles qui adorent le jeu vidéo n’ont joué au plus que quelques parties. « Souvent, on a l’impression que les jeux ne sont pas testés avant d’être mis en marché », déplore Danielle Charbonneau, coordonnatrice du dossier Jouets chez Option consommateurs. « Quelques petites modifications suffiraient pourtant à rendre les jeux intéressants. »



MATTEL, 5 à 9 ans, 25\$

PHOTOS FOURNIES PAR PROTÉGEZ-VOUS



CHEZ HARVEY’S, NOUS VOUS PROPOSONS
UNE FRANCHISE À VOTRE IMAGE, PARTOUT AU QUÉBEC

OPPORTUNITÉS IMMÉDIATES DISPONIBLES
Boisbriand, Donnacona, Châteauguay,
Coteaux du Lac, Lachenaie



VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC PATRICK FOY AU 1-877-687-0966 PFOY@CARA.COM

Manger moins pour vivre plus longtemps

EXCLUSIF



MARIE ALLARD

Manger très peu – soit 70 % des calories dont l’humain a normalement besoin – permet d’allonger la vie. Mais cet élixir de jouvence n’est pas aussi merveilleux qu’on pourrait le croire, a dit à *La Presse* John Speakman, spécialiste du vieillissement et de l’obésité à l’Université d’Aberdeen, en Écosse.

De nombreuses études ont montré que les animaux soumis à un régime alimentaire très sain, mais faible en calories, vivent plus longtemps que la normale. Une réduction de 30 % des rations des souris étire leur vie de 40 % à 50 %, en plus de préserver la jeunesse de leur cerveau.

« Ça peut donner l’impression qu’on peut vivre largement au-delà de 100 ans », indique M. Speakman, qui présente aujourd’hui une conférence à ce sujet, à Montréal, à l’occasion du symposium Nutrition et santé organisé par les Producteurs laitiers du Canada. « Mais je suis au début de la cinquantaine; si je restreins les calories que j’ingère au cours des 25 prochaines années, je vais bénéficier de moins de six mois supplémentaires. »

C’est en bas âge que l’on peut rêver d’imiter Mathusalem. Diminuer de 30 % ses apports caloriques

à partir de 15,6 ans permet d’allonger sa vie de 11,2 ans, estime M. Speakman. Cela signifie aussi 62,4 ans de privation.

Un régime hypocalorique a, en effet, trois grands désagréments: les gens qui s’y astreignent ont faim, froid, et subissent une baisse de leur libido. « Ce n’est pas une vie formidable », note l’expert.

Pas d’effet chez les macaques

Il n’est pas sûr que les exploits des rongeurs soient applicables aux humains, observe toutefois

Un régime hypocalorique a trois grands désagréments: les gens qui s’y astreignent ont faim, froid, et subissent une baisse de leur libido. « Ce n’est pas une vie formidable », note John Speakman, spécialiste du vieillissement.

M. Speakman. Ni même aux autres primates. Une étude menée pendant 25 ans chez des macaques soumis à une restriction calorique de 30 % – dont les résultats ont été publiés à la fin du mois d’août dans *Nature* – n’a montré aucun effet sur leur longévité. Par contre, les singes soumis à ce régime dès leur jeune âge ont eu moins de cancers, tout en contractant des maladies cardiovasculaires et du diabète plus tard que ceux du groupe

témoin, selon l’Agence France-Presse.

Une précédente expérience avec des singes du Wisconsin a prouvé que la restriction calorique allongeait leur vie. Toutefois, ces singes ne mangeaient pas santé, tandis que ceux du groupe témoin pouvaient se nourrir à volonté.

Arrêt des fonctions reproductrices

« On croit tout de même que la restriction calorique allonge l’espérance de vie, parce qu’elle stoppe les fonctions reproductives », explique M. Speakman. L’énergie ainsi économisée est employée à vivre plus longtemps. Comme les souris peuvent avoir des portées à toutes les trois ou quatre semaines, les bénéfices sont grands. Probablement plus que pour les humains.

Espérance de vie de 81,8 ans

L’espérance de vie des Québécois et des Québécoises nés en 2011 est respectivement de 79,7 et 83,7 ans. Faut-il se résoudre à mourir à cet âge? Pas nécessairement. Lorsque les effets de la restriction calorique sur le vieillissement seront mieux compris, l’industrie pharmaceutique pourra les reproduire sans effets indésirables, prévoit M. Speakman.

« Pour vivre vieux, faites de l’exercice physique et mangez sainement, conseille-t-il. Bien choisir ses parents est aussi une bonne idée! »

Le quart des déterminants d’une grande longévité sont en effet liés à des caractères héréditaires, selon Thomas Perls, du Boston Medical Center, tel que rapporte *Le Monde*.

UNE THÉORIE QUI FONCTIONNE SURTOUT POUR LES JEUNES



54,6 ANS

Réduire sa consommation de calories de 15 % pendant les 23,4 ans qui suivent fait vivre 1,8 mois de plus.

+ Une restriction de 30 % prolonge la vie de 3,6 mois.

31,2 ANS

Réduire sa consommation de calories de 15 % pendant les 46,8 ans qui suivent fait vivre 3,3 ans de plus.

+ Une restriction de 30 % prolonge la vie de 6,5 ans.

15,6 ANS

Réduire sa consommation de calories de 15 % pendant les 62,4 ans qui suivent fait vivre 5,6 ans de plus.

+ Une restriction de 30 % prolonge la vie de 11,2 ans.

Source: extrapolation faite par John R. Speakman, de l’Université d’Aberdeen, à partir d’études menées avec des souris (Speakman et Hambly, *Journal of Nutrition*, 2007)

VOICI NOTRE PRIX À L’ACHAT
LE PLUS BAS DE L’ANNÉE.

ÉVÉNEMENT FIN D’ANNÉE MODÈLES BUICK **2012**

VERANO 2012 DE BUICK

PRIX À L’ACHAT **22 999\$¹**

Comprend le transport et la taxe de climatisation

Modèle CX 2012 :

Choix sécuritaire par excellence pour 2012 selon l’IIHS², technologie QuietTuning^{MD}, 10 sacs gonflables de série, freins ABS avec assistance au freinage évolué, système StabiliTrak^{MD} et traction asservie

SURVEILLEZ LES ARRIVAGES QUOTIDIENS DE MODÈLES 2013.

L’EXPÉRIENCE BUICK

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM³

- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE DÉVALUÉE. GARANTIE POSSIBLEMENT EXCLUSE SELON LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offresbuick.ca

BUICK

L’Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d’une durée limitée, réservées aux particuliers et s’appliquant au modèle neuf 2012 Verano (4PG69/138). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l’achat de 22 999 \$. Comprend le transport (1 495 \$), la taxe de climatisation (100 \$) et un rabais concessionnaire de 1 000 \$. 2. Pour en savoir plus, visitez ihs.org/ratings. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d’achat, à l’exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiant et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

POLITIQUE

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

Marois pourfend Ottawa à Paris

TOMMY CHOUINARD

PARIS — La première ministre Pauline Marois a pourfendu la politique étrangère du gouvernement fédéral au deuxième jour de sa visite à Paris, hier.

Elle a profité de son passage devant l’Institut français des relations internationales (IFRI) pour accuser les conservateurs de Stephen Harper de trahir la politique traditionnelle du pays.

L’ambassadeur du Canada à l’UNESCO, l’ex-ministre conservateur Jean-Pierre Blackburn, était dans l’assistance composée d’étudiants, de représentants d’associations franco-québécoises et de quelques politiciens.

« La politique étrangère actuelle du Canada ne correspond ni à nos valeurs ni à nos intérêts », a lancé Pauline Marois. Elle a donné l’exemple des orientations canadiennes en matière de lutte contre les changements climatiques.

« Depuis quelques années, les Québécois ne se reconnaissent plus dans la politique étrangère canadienne, qui tourne le dos à sa tradition d’ouverture, de médiation et de multilatéralisme », a-t-elle plaidé.

Selon M^{me} Marois, Ottawa a rompu avec la philosophie de l’ancien premier ministre canadien Lester B. Pearson, dont elle a vanté l’action. « Lester B. Pearson, père du concept du maintien de la paix, Prix Nobel de la paix pour son rôle dans le règlement de la crise du canal de Suez, a inspiré la politique étrangère canadienne pendant 50 ans. Ce n’est manifestement plus le cas », a-t-elle dit.

Jean-Pierre Blackburn était visiblement embarrassé, mais il s’est abstenu de sortir les gros canons contre la première ministre. « M^{me} Marois fait valoir clairement ses points. On sait que c’est un gouvernement qui veut



Pauline Marois a eu une rencontre « plus que cordiale » avec le premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, hier.

l’indépendance du Québec », a-t-il affirmé. Il a trouvé M^{me} Marois « déterminée ». « Pour ceux qui partagent ses points de vue, ça peut être inspirant », a-t-il dit. M. Blackburn a cependant relevé une « contradiction » dans son discours. « M^{me} Marois a fait valoir que chaque pays européen perdait un peu de sa souveraineté pour faire fonctionner l’Union et que cela semblait bien ainsi. Et d’un autre côté, elle fait valoir les avantages d’un Québec qui pourrait être indépendant. Elle défend les avantages de l’Union européenne et elle fait valoir qu’au Québec, elle souhaiterait le contraire, la séparation », a-t-il lancé.

Plus tard, lors d’une conférence de presse, Pauline Marois a affirmé qu’elle n’a « pas le sentiment » que sa sortie pourrait

être interprétée à Ottawa comme un impair diplomatique. « Nous sommes en désaccord avec ses orientations. Nous le disons autant lorsque nous sommes au Québec que lorsque nous sommes à l’étranger », a-t-elle dit. Elle n’a pourtant pas abordé cette question lors de son entretien « presque chaleureux » avec Stephen Harper samedi dernier, à Kinshasa. « On avait prévu que nous n’aborderions pas de questions très pointues », a-t-elle expliqué.

Rencontre « chaleureuse »

À l’IFRI, Pauline Marois a abordé aussi bien la gouvernance souverainiste que ses projets de nouvelle loi 101, de charte de la laïcité, de citoyenneté et de constitution québécoise. Elle a cependant reconnu que son

statut minoritaire à l’Assemblée nationale rendra ardue, voire impossible, leur adoption. Elle avait d’ailleurs indiqué plus tôt, en entrevue à France Inter, que « ce serait difficile de tenir un référendum » puisqu’« on peut difficilement imaginer » que les partis de l’opposition accepteraient d’adopter la question référendaire.

Pauline Marois a eu un entretien de 45 minutes avec le premier ministre Jean-Marc Ayrault, à Matignon. Ce fut une rencontre « plus que cordiale », « amicale et chaleureuse », a dit M. Ayrault, qui fera une visite au Québec au printemps.

De son côté, le ministre de l’Économie et des Finances, Pierre Moscovici, a accueilli la première ministre à Bercy. Il visite le Québec tous les ans

LE MINISTRE BAIRD SE DÉFEND

Les valeurs de liberté, de démocratie, de droits de la personne et de primauté du droit continuent de guider la politique étrangère du Canada, a affirmé le gouvernement Harper, hier, en réponse aux critiques de Pauline Marois. Selon le ministre des Affaires étrangères, John Baird, les Québécois peuvent être fiers de l’action diplomatique canadienne. « Qu’il s’agisse de mettre fin à la persécution de minorités religieuses, de promouvoir la démocratie ou d’isoler des régimes dangereux, dont le bilan en matière de droits de la personne est déplorable, comme l’Iran, la Syrie et la Corée du Nord, nous défendrons ce qui est juste et équitable, même si cela ne semble ni convenable ni opportun », a indiqué le porte-parole du ministre Baird, Joseph Lavoie.

— Martin Croteau

et en profite chaque fois pour rencontrer M^{me} Marois, qui le décrit comme un « ami ». Elle a souligné qu’elle lui a parlé du « Plan Nord » – c’est la première fois qu’elle emploie cette expression associée à son pré-décesseur Jean Charest.

Les deux politiciens ont également échangé sur l’accord économique entre le Canada et l’Union européenne, dont les négociations sont en voie de se terminer. Les socialistes, au pouvoir depuis cinq mois, ont une « position de principe favorable » à cet accord, « mais le diable est parfois dans les détails ». M. Moscovici se dit « positif et vigilant » quant à ce projet. Comme le Québec, la France tient à une « clause d’exception culturelle » afin de mettre la culture à l’abri des lois du marché.

Les bonnes adresses de Marie-Claude Lortie

RESTOS MONTRÉAL 2013

MARIE-CLAUDE LORTIE

Critique gastronomique à La Presse



RESTOS MONTRÉAL 2013

LES PETITES ET GRANDES TABLES DE LA MÉTROPOLE ET DES ENVIRONS

6^e ÉDITION

37 coups de cœur de l'année ♥

157 restos

12 épiceries

les éditions onse LA PRESSE

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

Le site internet renaît

ANABELLE NICOU

Mis hors ligne au printemps dernier, le site internet gouvernemental de la commission Bouchard-Taylor ressuscitera cette semaine, a-t-on appris hier.

« C’est important que l’information soumise lors de la Commission soit disponible », explique Hubert Bolduc, secrétaire général aux communications gouvernementales.

L’adresse www.accommodements.qc.ca avait été discrètement désactivée au printemps dernier.

Une décision administrative, motivée par un souci d’économie: l’hébergement virtuel de la Commission coûtait 60\$ par mois, une dépense jugée trop grande pour un site devenu statique.

En attendant son transfert à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l’imposante documentation

relative à la Commission était, depuis plusieurs mois, virtuellement inaccessible sur un site gouvernemental.

Cette situation avait ému Gérard Bouchard, coprésident, avec Charles Taylor, de la Commission.

« Le gouvernement a investi beaucoup d’argent dans cette opération. La société québécoise s’est elle-même investie, et les témoignages qui ont été recueillis sont très précieux. Il y a une douzaine de rapports que nous avons commandés et qui y sont associés. Je trouve surprenant que ça ne soit plus accessible, notamment le rapport lui-même », avait-il dit à *La Presse*.

Mais le nouveau gouvernement a décidé de donner une deuxième vie au site et aux documents qui y étaient associés.

Le site www.accommodements.qc.ca sera accessible d’ici à la fin de la semaine.

Commission Charbonneau Pauline Marois n’est pas au courant

Les révélations de la commission Charbonneau font beaucoup parler au Québec depuis lundi, mais la première ministre Pauline Marois n’en a pas pris connaissance. « J’ai entendu des rumeurs, mais très franchement, je me suis beaucoup concentrée sur ma visite ici », à Paris, a-t-elle répondu hier à un

journaliste qui la questionnait sur les déclarations de Lino Zambito au sujet de l’ex-organisateur libéral Pierre Bibeau. « Je vais me préoccuper de ces questions le plus rapidement possible. » Son gouvernement déposera cet automne un projet de loi pour resserrer l’attribution de contrats publics. — Tommy Chouinard

SANTÉ JEUDI

ALIMENTS PERFORMANTS POUR SPORTIFS

Tous les jeudis dans LA PRESSE

FIN DES SUBVENTIONS AUX ÉCOLES PRIVÉES

Obstacle pour le PQ

PAUL JOURNET

QUÉBEC — La «petite révolution» que propose le gouvernement péquiste aux écoles privées subventionnées risque de ne pas avoir lieu. La semaine dernière, la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a annoncé

Pour que les écoles privées cessent de recevoir leurs subventions, il faudrait changer la loi sur l'enseignement privé, a constaté *La Presse*.

que pour que ces écoles privées continuent de recevoir leurs subventions, elles devraient cesser de

sélectionner leurs élèves. Or, pour ce faire, il faudrait changer la loi sur l'enseignement privé, a constaté *La Presse*. Et l'opposition libérale et caquiste, qui est majoritaire, s'y oppose. Jointe hier, la Fédération des établissements d'enseignement privés a indiqué qu'elle n'avait pas encore fouillé la question. À notre demande, sa coordonnatrice M^e Sonia Daoust a examiné la loi. «Notre interprétation, c'est qu'il faudrait en effet changer la loi», a-t-elle conclu. Trois cas sont visés par les intentions de la ministre Malavoy, explique M^e Daoust. Les établissements privés qui veulent être subventionnés, mais ne le sont pas encore; les établissements déjà subventionnés qui ont des permis renouvelables; et les établissements subventionnés qui ont des permis sans échéance.



La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a annoncé qu'elle comptait priver de subventions les écoles privées qui sélectionnent leurs élèves.

Dans la deuxième catégorie, la durée des permis varie entre trois et cinq ans. Pour chaque école, M^{me} Malavoy devrait attendre que ces permis arrivent à échéance. Elle ne pourrait donc pas faire

ce changement dans tout le réseau à la prochaine année scolaire. Mais le plus grand obstacle est pour le troisième type d'établissement, dont les permis n'ont pas d'échéance. Ce

sont d'ailleurs habituellement les plus vieux. Pour rouvrir ces permis, il faut l'accord des écoles visées. Or, elles refusent. L'autre solution : changer la loi. Les caquistes et libéraux promettent de s'y opposer. M^{me} Malavoy ne s'était pas encore penchée sur cette question, a indiqué son attachée de presse Suzanne Beauvais. «Ce que la ministre a dit, c'est qu'elle souhaitait une réflexion sur le sujet. On n'était pas rendus plus loin, on n'examinait pas encore les moyens. [...] On est en poste depuis moins d'un mois», dit-elle. En interview avec *La Presse* et d'autres médias la semaine dernière, M^{me} Malavoy était plus affirmative. Elle voulait mettre ce dossier de l'avant cette année. Cette proposition n'avait pas été énoncée clairement durant la campagne électorale. Dans son programme, le Parti québécois proposait de «modifier les règles de financement des écoles privées» pour introduire «une obligation d'intégration et de rétention» des élèves en difficulté d'apprentissage. Sinon, leurs subventions devaient «diminuer graduellement», y lisait-on.

LUXE. PUISSANCE. SOBRIÉTÉ. VUS?

LE TOUT NOUVEAU
SANTAFE

Les caractéristiques de luxe d'une voiture haut de gamme et la puissance exaltante d'une voiture de haute performance sont maintenant réunies dans un robuste VUS : le Santa Fe 2013, totalement redessiné. Doté d'attributs distinctifs livrables tels que des sièges avant et arrière chauffants, des sièges avant refroidissants, un volant chauffant, un toit ouvrant panoramique et un moteur de 2.0 L à turbocompresseur qui génère la puissance d'un moteur V6 et le rendement énergétique d'un moteur à quatre cylindres, le tout nouveau Santa Fe vous offre vraiment le meilleur des deux mondes.

AUTOROUTE:
6,0 L/100 KM*

OFFRE EXCEPTIONNELLE
DE LANCEMENT
FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

0,9%[▲]
JUSQU'À

48
MOIS

Moteur de 2.0 L de 264 ch avec turbocompresseur à double impulsion*

Toit ouvrant panoramique*

Système de navigation multimédia à écran tactile de 8 po*

Sièges avant chauffants et refroidissants*
Sièges arrière chauffants*

GARANTIE
5 ANS
100 000 KM
GARANTIE GLOBALE LIMITÉE*

5 ans/100 000 km – Garantie globale limitée
5 ans/100 000 km – Garantie groupe motopropulseur
5 ans/100 000 km – Garantie sur les émissions

HYUNDAI
HyundaiCanada.com

NOUVELLES IDÉES.
NOUVELLES POSSIBILITÉS.*

*Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. *Livrabile. ▲ Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour un Santa Fe 2.4L neuf à tr. avant à boîte auto. à partir de 28 374 \$ à un taux annuel de financement de 0,9 % sur 48 mois. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), livraison et de destination de 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. Exemple de financement : un Santa Fe 2.4L 2013 neuf à tr. avant à boîte auto. à 28 374 \$ avec taux de financement annuel de 0,9 % équivaut à des mensualités de 602,05 \$ par mois pour une durée de 48 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt de 524,40 \$ pour une obligation totale de 28 898,40 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) inclus. Frais de livraison et de destination de 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. *Prix du modèle montré : Santa Fe 2.0T Limited à traction intégrale 40 374 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), livraison et de destination de 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. ▼ Les cotes de consommation du Santa Fe 2.4L (tr. av.) 2013 à boîte auto. (autoroute : 6,0 L/100 km; ville : 9,5 L/100 km) sont basées sur les tests effectués par le fabricant. Les données de consommation réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les cotes de consommation sont présentées à des fins comparatives uniquement. ▲● Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir un concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

POLITIQUE

Fraser désapprouve Malavoy

Le commissaire aux langues officielles soutient que l’anglais n’est pas une « langue étrangère »

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — N’en déplaise à la ministre de l’Éducation Marie Malavoy, l’anglais n’est pas une « langue étrangère » au Québec, a affirmé hier le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. Il exprime par ailleurs des réserves sur le projet du Parti québécois d’étendre l’application de la loi 101 aux cégeps.

M. Fraser a critiqué plusieurs organismes fédéraux dans son rapport annuel, publié hier matin, et il a montré du doigt le transporteur Air Canada pour ne pas avoir pris toutes les mesures nécessaires pour offrir des services en anglais et en français.

Il a aussi exprimé son désaccord avec la ministre péquiste, qui veut mettre un frein à l’enseignement intensif de l’anglais au primaire. Selon lui, M^{me} Malavoy est « dans l’erreur » lorsqu’elle qualifie l’anglais de « langue étrangère ».

« L’anglais et le français ne sont pas des langues étrangères au Canada, a-t-il dit. Ce sont des langues canadiennes. »

M. Fraser a formulé des réserves à l’égard d’un autre projet du gouvernement de Pauline Marois, celui d’appliquer la loi 101 dans les cégeps. Cette mesure aurait pour effet d’interdire à des



PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

La compagnie aérienne Air Canada a également été vivement critiquée par Graham Fraser.

adultes francophones de suivre des cours collégiaux en anglais.

Aux yeux du commissaire, ce projet ne cadre pas avec l’esprit de la Charte de la langue française, instituée dans les années 70 par l’adoption de la loi 101. Cette charte, dit-il, est conforme à la Constitution

canadienne telle qu’elle est actuellement.

« Je peux constater que cette question a été loin de la pensée de Camille Laurin quand il a conçu la Charte de la langue française. Il s’agit d’une décision d’adultes vis-à-vis leurs choix de formation », a-t-il affirmé.

Compressions inquiétantes

Les compressions budgétaires annoncées le printemps dernier par le gouvernement de Stephen Harper inquiètent le commissaire Fraser. Il craint que la réorganisation de la fonction publique fasse en sorte que des services gouvernementaux offerts dans

des régions bilingues soient déplacés dans d’autres régions qui ne le sont pas. Une telle mesure risque de diminuer l’accès aux services en français, craint-il.

« Le plus grand risque, c’est qu’en faisant toute une série de réorganisations, ou des petites coupes, ça va devenir de plus en plus difficile pour les gens de se prévaloir de leur droit d’être servis en français, d’avoir la formation linguistique nécessaire, ou de travailler en français », a dit M. Fraser.

Postes Canada et Élections Canada font partie des institutions fédérales qui sont montrées du doigt par le dernier rapport de M. Fraser. Dans les deux cas, le commissaire a reçu plusieurs plaintes de citoyens qui se sont dits incapables d’être servis dans la langue officielle de leur choix.

Le commissaire a également montré du doigt Air Canada. Il a souligné que le transporteur aérien n’a toujours pas mis en œuvre toutes les recommandations qu’il lui avait formulées dans son rapport de l’année dernière.

À ce jour, le bureau du commissaire aux langues officielles continue de recevoir des plaintes de clients incapables d’être servis en français lorsqu’ils voyagent avec Air Canada.

MULTICULTURALISME

Kenney prodigue ses conseils aux proches du premier ministre britannique

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté, de l’Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, s’est rendu à la résidence du premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, hier, pour conseiller son entourage sur les moyens d’élargir leur soutien électoral de la part des communautés culturelles.

De passage à Londres dans le cadre d’une tournée européenne, le ministre Kenney a accepté une invitation pour se rendre au 10, Downing Street et y rencontrer des députés et des conseillers du chef conservateur britannique pour leur faire part de la recette du succès de sa formation

aux dernières élections canadiennes.

« Le Parti conservateur du Canada a un partenariat, un certain lien avec les autres partis de centre droit des pays démocratiques, comme le Parti

lors d’un point de presse téléphonique, hier.

David Cameron n’était pas présent à cette rencontre, selon une porte-parole de M. Kenney.

Depuis l’arrivée au pouvoir de sa formation, en 2006, ce

conservateur du Canada et les diverses communautés ethniques et culturelles.

Son travail a été largement crédité l’an dernier, lorsque les électeurs canadiens ont donné aux conservateurs leur premier mandat majoritaire. Le parti avait notamment ravi la majorité des 10 circonscriptions à « haute densité ethnique » qui avaient été ciblées dans le cadre d’une stratégie prélectorale rendue publique par erreur.

« Selon les sondages, le Parti conservateur a récolté le soutien d’environ 42 % des électeurs canadiens qui sont nés outre-mer. Ça veut dire un plus grand pourcentage que ceux qui sont nés au

Canada », a souligné le ministre Kenney.

Les valeurs

Les conseils prodigués à l’entourage de M. Cameron portaient notamment sur les valeurs mises de l’avant dans le cadre du développement de politiques, a-t-il précisé.

« J’ai dit qu’on a réussi notre approche basée sur les valeurs conservatrices: l’appui de la responsabilité personnelle, la réduction du fardeau fiscal [...] nos efforts contre la criminalité... », a expliqué M. Kenney.

« J’ai dit qu’effectivement, c’était une approche honnête, basée sur les principes et les valeurs, qui réussit. »

Dans le cadre de sa tournée, le ministre Kenney s’est également rendu en Suède, en Belgique et en Hongrie. Dans ce dernier pays, il a rencontré des membres du gouvernement et de la communauté rom, pour discuter notamment de « la problématique d’une vague d’immigration irrégulière ».

Musée canadien des civilisations Nouveau nom, nouveau mandat

OTTAWA — Le Musée canadien des civilisations s’appellera bientôt le Musée canadien de l’histoire et son mandat sera davantage axé sur l’histoire du pays.

Entouré d’objets comme un chandail de Maurice Richard, le ministre du Patrimoine, James Moore, en a fait l’annonce officielle à Gatineau, hier, en précisant que la transformation coûterait 25 millions de dollars aux contribuables.

Le ministre Moore s’est défendu de poursuivre une entreprise de propagande, de révision historique ou de redéfinition des symboles canadiens aux visées partisans, comme l’ont accusé ses adversaires de l’opposition.

« Ce n’est pas une question de gauche ou de droite, a affirmé M. Moore. C’est la bonne chose à faire: bâtir une institution qui va s’étendre à tout le Canada et représenter [son] histoire riche et diversifiée. »

Le ministre, ainsi que le PDG du musée, Mark O’Neill, ont tenté de se faire rassurants en disant que la programmation et la stratégie entourant le nouveau mandat seraient conçues par le musée, indépendamment du gouvernement.

Ils ont ajouté que l’initiative, qui sera mise en œuvre par un projet de loi, était menée en vue des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, qui sera fêté en 2017.

— Hugo de Grandpré



HARMONIA
Parce que nous sommes tous inoubliables

**SI VOUS CROYEZ QUE
LE SALON FUNÉRAIRE TRADITIONNEL
N'EST PLUS L'ENDROIT IDÉAL POUR
CÉLÉBRER LA VIE D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Si vous souhaitez une cérémonie personnalisée, en dehors du lieu funéraire, en accord avec vos goûts et vos préférences, **Harmonia** est là pour vous assister.



**DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE
À UN CONSEILLER HARMONIA ET COMPAREZ, VOUS
SEREZ SURPRIS DES ÉCONOMIES RÉALISÉES.**

MONTREAL • LAVAL • RIVE-SUD
514 846-9797
harmonia.ca



PROMOTION

REGARD SUR LA
Suisse



UN CAHIER SPÉCIAL
À NE PAS MANQUER,
CE JEUDI DANS
LA PRESSE

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Cuba Voyages à l'étranger facilités

À partir du 14 janvier, les Cubains n'auront plus besoin que d'un simple passeport pour voyager à l'étranger, après l'annonce hier d'une très attendue réforme de la loi migratoire qui soumet encore, toutefois, diverses professions à des restrictions administratives. Après des doses d'économie de marché introduites en 2011 par le président Raul Castro – ventes de logements et de véhicules, crédit bancaire, travail indépendant... –, cette réforme est la première grande mesure sociale du régime communiste, qui ouvre les portes de l'étranger aux Cubains. Ou du moins, à ceux qui pourront se le permettre. Outre la suppression de la « carte blanche » – permis de sortie délivré à la discrétion des autorités – et de la lettre d'invitation, la durée de séjour à l'étranger se voit porter de 11 mois à 24 mois, selon la loi qui entrera en vigueur 90 jours après sa publication hier au *Journal officiel* de Cuba. – AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye Karadzic, un « homme tolérant »

Radovan Karadzic, ancien chef politique des Serbes de Bosnie, a affirmé hier devant le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie à La Haye, où il est poursuivi notamment pour génocide, qu'il devrait être récompensé pour ses actions en faveur de la paix. « Je ne devrais pas être accusé. Je devrais être récompensé pour toutes les bonnes actions que j'ai faites : j'ai fait tout ce qui était humainement possible pour éviter la guerre et réduire la souffrance humaine », a déclaré calmement l'homme de 67 ans, au début de la présentation de la défense. « Personne n'a pensé qu'il y aurait un génocide en Bosnie », a-t-il affirmé, avant d'ajouter, sous les regards incrédules de mères de victimes et de survivants présents, être un homme « doux, tolérant, avec une grande capacité à comprendre les autres ». – AFP

États-Unis Condamnation cassée



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

La justice américaine a annulé hier la condamnation de l'ex-chauffeur d'Oussama ben Laden, ancien détenu de Guantánamo, estimant qu'une aide matérielle au terrorisme n'était pas un crime de guerre. La décision a une valeur symbolique pour le prévenu, Salim Ahmed Hamdan, qui avait déjà été libéré après sept ans passés à Guantánamo, mais d'autres prisonniers de la prison américaine à Cuba, dont beaucoup sont également poursuivis pour « soutien matériel au terrorisme », pourraient en bénéficier. – AFP

Promotion Nikon
pour une durée limitée
chez Photo Laplante

D3200 avec objectif AF-S DX 18-55mm f/3.5-5.6G VR
Connectivité Wi-Fi grâce à l'adaptateur mobile sans fil WU-1a*



- Capteur CMOS de 24.2 mégapixels
- 4 vps prise de vue continue
- 100-6400 iso extensible jusqu'à 12 800
- Vidéo Full HD 1080p avec son stéréo

Spécial 649⁹⁵\$
prix régulier 699⁹⁵\$

* disponible en option

COOLPIX P7700
Contrôle créatif, résultats extraordinaires, format compact très pratique



- Capteur CMOS de 12.2 mégapixels
- 7.1X zoom avec lentille NIKKOR en verre ED
- 3 po écran ACL orientable 921 000 points
- Vidéo Full HD 1080p avec son stéréo
- Griffe porte-accessoire

En prime
Obtenez une carte mémoire Lexar Platinum II SDHC 180X 8Go



499⁹⁵\$

photo LAPLANTE inc.
350 Bl. des Laurentides, Laval, Qc, H7G 2T8
www.photolaplante.com • 450-669-0595

Ouvert 7 jours • Département d'articles usagés
Très grand stationnement • Tout près du métro Cartier

YouTube Facebook Pinterest Cartier

Avec Photo LAPLANTE, la photo c'est facile !

tuango

Les meilleures aubaines en ville



LE CHÂTEAU ENTREPÔT

Économisez **50%**
prix 25\$ valeur 50\$

25 \$ pour 50 \$ sur les vêtements femmes et hommes chez LE CHÂTEAU ENTREPÔT

Achetez cette offre sur tuango.ca

Lu sur Twitter

@AndrewSullivan :

« C'est difficile d'être indigné sans avoir l'air agressif. Mais Obama a réussi à faire passer Romney pour un opportuniste sur la question de la tragédie de la mort d'Américains à Benghazi. »



PHOTO REUTERS

« Je ne regarde pas ma pension, M. Romney, elle n'est pas aussi grosse que la vôtre. »

— Le président Barack Obama

12

millions

S'il est élu, Mitt Romney promet de créer 12 millions d'emplois au cours des 4 prochaines années. Le hic ? C'est ce que plusieurs économistes prédisent déjà pour l'économie américaine.

LE PRÉSIDENT OBAMA SORT LES GRIFFES



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

À trois semaines exactement de l'élection présidentielle, Barack Obama et Mitt Romney se sont retrouvés hier soir à Hempstead, près de New York, pour leur deuxième débat télévisé, marqué par des échanges beaucoup plus intenses que le premier.

Critiqué pour sa passivité lors de sa première confrontation avec l'ancien gouverneur du Massachusetts, le président a sorti les griffes dès le début de l'affrontement de 90 minutes, critiquant les positions économiques de son rival, y compris son approche relativement à la crise de l'industrie automobile en 2008.

« Quand le gouverneur a dit : "Laissons Detroit faire faillite", j'ai misé sur l'industrie automobile amé-

Prix de l'essence

Mitt Romney a défendu son plan fiscal, niant chercher à réduire les impôts des contribuables les plus fortunés. Il a dénoncé le bilan du président, critiquant notamment sa politique énergétique.

« Quand le président est arrivé à la Maison-Blanche, le prix du gallon d'essence dans le comté de Nassau s'élevait à 1,86\$. Il se situe aujourd'hui à 4\$, a déclaré le candidat républicain, en faisant allusion au comté où se trouve l'Université Hofstra, où se tenait le débat.

« Quand les politiques du président fonctionnent, le prix de l'essence baisse », a-t-il dit, en renouvelant sa détermination à terminer l'oléoduc Keystone pour le transport des hydrocarbures synthétiques de l'Alberta jusqu'au golfe du Mexique.

Le président Obama a répliqué en faisant valoir que le prix de l'essence d'il y a quatre ans reflétait le krach de l'économie américaine.

« Il est concevable qu'un président Romney réussisse à faire baisser le prix de l'essence au niveau de 2008

a déclaré Barack Obama. Il a rappelé que son rival avait investi dans des entreprises qui étaient devenues « pionnières de la délocalisation » des emplois vers la Chine.

Le président Obama a également rappelé les positions les plus conservatrices défendues par Mitt Romney durant la course à l'investiture républicaine, des positions desquelles ce dernier tente maintenant de se distancier.

Mitt Romney a probablement connu son meilleur moment de la soirée en dressant une longue liste des promesses non tenues par le président, y compris celles de réduire le déficit de moitié, de réformer le régime de retraite et le programme d'assurance santé Medicare et de réduire le taux de chômage à 5,4 % (il se situe aujourd'hui à 7,8 %).

« Le président a fait un effort, mais ses politiques n'ont pas fonctionné », a-t-il déclaré.

Benghazi

Vers la fin du débat, Mitt Romney a également profité d'une question formulée par l'un des membres de l'assistance, composée d'électeurs indécis, pour critiquer la gestion de l'attaque du consulat de Benghazi par l'administration Obama.

Il a cependant été corrigé par la modératrice du débat, la journaliste de CNN Candy Crowley, qui a rappelé que Barack Obama avait bel et bien qualifié l'assaut contre le consulat d'« acte de terreur » dès le lendemain.

Mitt Romney a également dû faire grimacer ses conseillers lorsqu'il a rappelé comment il s'y était pris pour assurer qu'un plus grand nombre de postes de fonctionnaires soient occupés par des femmes. « Il doit y avoir des femmes qualifiées pour occuper ces emplois », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que les membres de son personnel lui avaient apporté des « classeurs remplis de femmes ».

L'expression est vite devenue l'une des plus populaires sur Twitter.

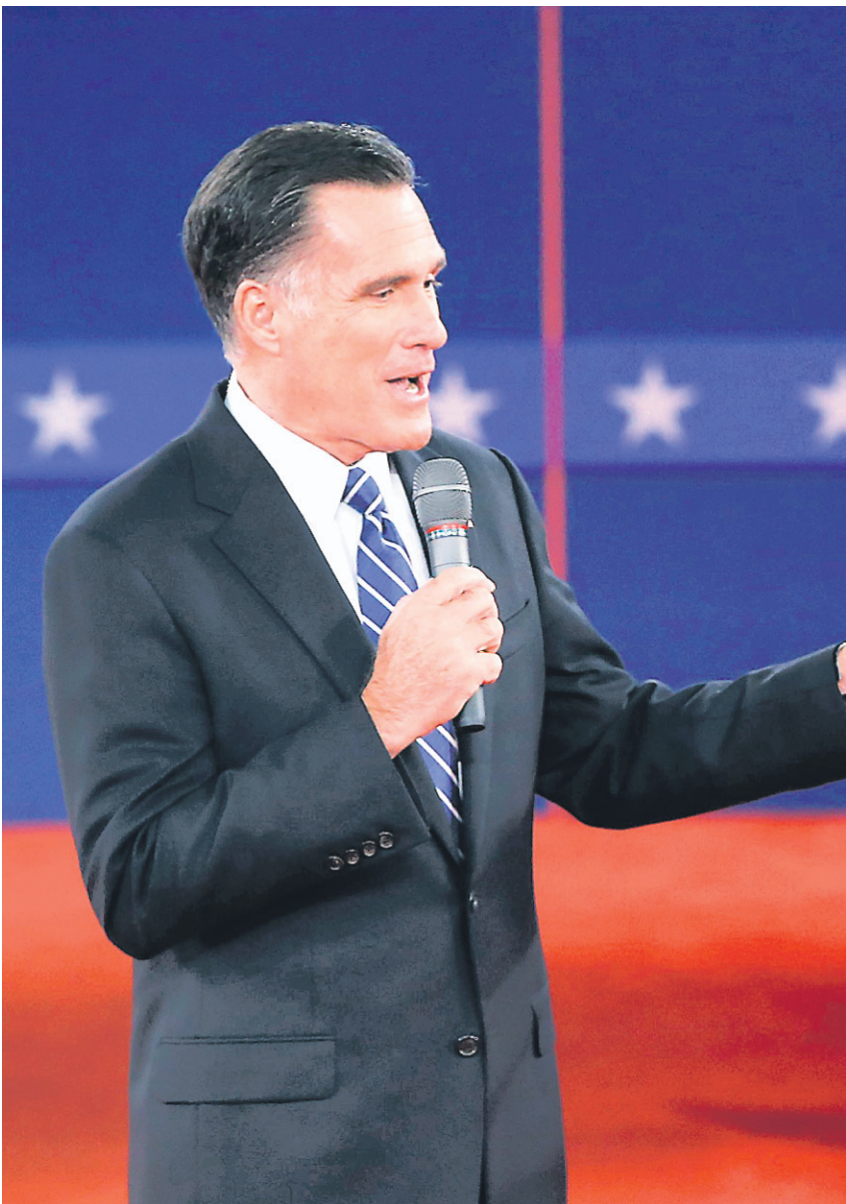
ricaine », a déclaré Barack Obama.

Après que Mitt Romney eut affirmé que sa position sur le sujet n'était pas différente de celle du président, celui-ci a répliqué : « Ce que le gouverneur a dit n'est tout simplement pas vrai. »

Et Barack Obama d'ajouter quelques instants plus tard : « Le gouverneur Romney n'a pas un plan en cinq points. Il a un plan en un point : s'assurer que les gens au sommet n'aient pas à se soumettre aux mêmes règles. »

« Gouverneur Romney, vous êtes la dernière personne qui va se montrer ferme à l'égard de la Chine »,

« Le gouverneur Romney n'a pas un plan en cinq points. Il a un plan en un point : s'assurer que les gens au sommet n'aient pas à se soumettre aux mêmes règles. »
— Barack Obama



Le président Barack Obama a utilisé plusieurs lignes d'attaque qu'il avait

Sondages L'avance perdue d'Obama

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — On peut débattre longtemps de l'importance des débats télévisés dans la course à la présidence. N'empêche que Barack Obama est arrivé au premier débat avec une avance confortable, mais en est ressorti à égalité avec son rival, Mitt Romney.

Selon deux différents sondages, un de Gallup et un de PPP, le candidat républicain a désormais une avance nationale de 50 %, contre 46 % pour le président démocrate. Or, un autre sondage ABC/*Washington Post* parvient à des résultats différents : M. Obama aurait pris les devants avec 49 %, contre 46 % pour Romney.

États-clés

Il est toujours risqué de donner trop d'importance aux sondages nationaux, qui ne décident pas des résultats de la course. Les clés de la Maison-Blanche se trouvent notamment en Ohio, en Floride, en Iowa, au Wisconsin, au Colorado, en Virginie et au Nevada.

Là, les derniers résultats sont partagés. Selon les plus récents calculs de Nate Silver, statisticien au *New York Times*, Barack Obama a une bonne avance en Ohio, en Iowa, au Wisconsin, et une légère avance au Nevada. Mitt Romney a pris les devants en Floride et au Colorado.

Après une baisse marquée au lendemain du premier débat, le président Obama semble stabiliser sa position, et même faire des gains dans les États-clés, note-t-il.

« S'il y a une raison de penser que M. Obama va rebondir dans les sondages, ce serait davantage fondé sur les aspects fondamentaux de l'élection que sur les débats en eux-mêmes, a écrit M. Silver hier. Les sondages montrent que la cote de popularité de M. Obama est juste assez bonne, et que l'économie est juste assez solide pour lui donner la poussée dont il a besoin. »



PHOTO JEWEL SAMAD, AFP

Le vote par anticipation a commencé dans la grande majorité des États : sur cette photo prise avant-hier à Columbus, en Ohio, un bénévole démocrate encourage ses concitoyens à se rendre aux urnes dès maintenant.

2,20%

CPG 1 AN
minimum 5000\$

«Parce que vous méritez plus»

RR

Le Groupe Rothenberg

Westmount • (514) 934-0586 Pointe-Claire • (514) 697-0035 Rive-Sud • 450-321-0001

Courtiers pour banques et fiducies couverts par la SADC.
Les taux sont sujets à changement.

www.rothenberg.ca

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du :
2012-10-16

Sprinto

02 09 10 18 42

Powerball

4 6 R R A

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
10 - AVRIL - 93 - BÉLIER

Quotidien

3 522 4 8416

Extra

6216528

Triplex

02 05
19 21 37

banco

06 07 10 11 13 17 19 30 33 39
40 43 46 49 57 59 61 64 66 67

En cas de disparité entre cette liste
et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

« J’ai passé ma vie dans le secteur privé. Je sais ce que ça prend pour créer des emplois. »

— Mitt Romney

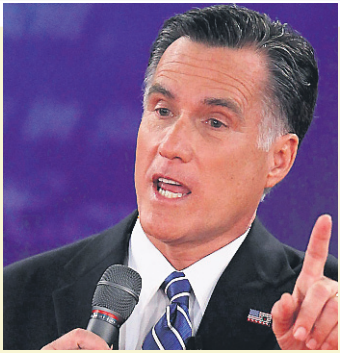


PHOTO REUTERS

La surprise

Romney a dû répondre à une question portant sur les différences entre ses politiques et celles de George W. Bush. « C’est une excellente question, a-t-il dit. George W. Bush gouvernait à une époque bien différente de la nôtre. Il a encouragé les grandes entreprises. Je veux encourager les petites entreprises. Il a creusé le déficit. Je veux régler le déficit. Il n’a pas cherché à affronter la Chine sur les questions économiques, et je veux le faire. »

— Nicolas Bérubé



choisi d’ignorer lors du premier débat contre Mitt Romney.

PHOTO MIKE SEGAR, REUTERS

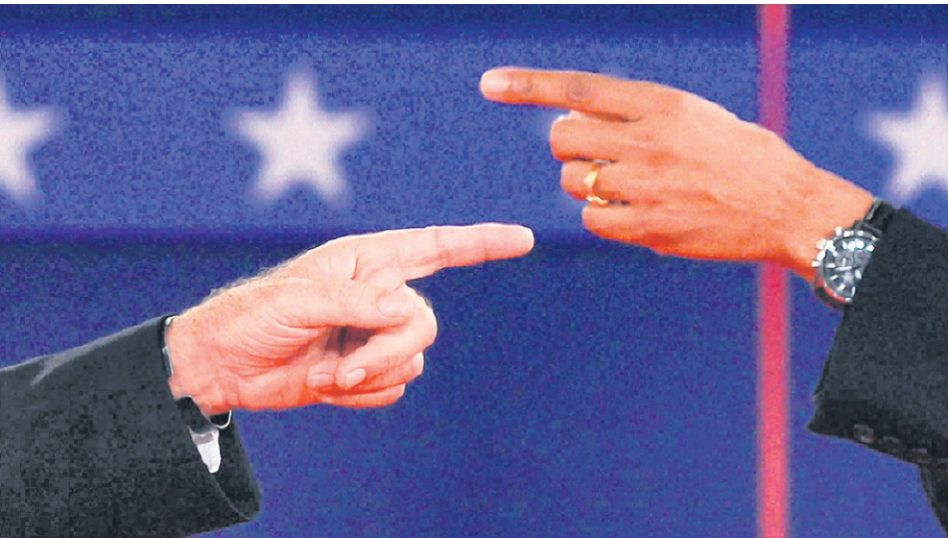


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Obama 2.0



ALEXANDRE SIROIS

ANALYSE

« Trop poli. » Après le premier débat, il y a deux semaines, Barack Obama a fait son mea-culpa. Il a admis ne pas avoir été assez agressif à l’égard de Mitt Romney.

Hier, trois semaines jour pour jour avant le scrutin, il a laissé tomber les gants.

Une sacrée chance pour lui et pour son parti. Parce que Mitt Romney avait le goût de l’envoyer une nouvelle fois dans les câbles.

L’ancien gouverneur du Massachusetts, le ton parfois agressif – même envers la modératrice pour réclamer son temps de parole –, l’air souvent crispé, a dénoncé le président et son bilan avec vigueur. Comme il l’avait fait lorsque les deux hommes ont croisé le fer la première fois.

Il y a deux semaines, Barack Obama avait l’air au bout du rouleau. Il avait l’air moins à l’aise devant son rival que ne l’est un témoin ces jours-ci, devant la commission Charbonneau. Et il avait passé 90 minutes sur la défensive.

Hier, systématiquement, Obama a répliqué en attaquant à son tour, mais généralement sur un ton plus conciliant que son rival, un large sourire éclairant son visage.

Probablement parce que, du début à la fin, il était en train de se dire: mission accomplie.

Pas parce que Romney était mauvais. Au contraire. Mais enjeu par enjeu, Obama a été en mesure de se démarquer de son adversaire et de le dépeindre comme le politicien plus radical qu’il était à l’époque où il affrontait d’autres républicains. Non comme le gouverneur modéré du Massachusetts qu’il semble être redevenu depuis moins d’un mois.

Obama a même réussi à associer mieux que jamais le candidat républicain à George W. Bush. Il peut dire merci à une participante, qui a demandé à Romney ce qui le différenciait de l’ex-président américain, qui demeure encore aujourd’hui un politicien toxique aux États-Unis.

« Le président Bush et moi sommes des personnes différentes et l’époque est différente », a répliqué Romney à l’électrice, avant de répéter le contenu de son plan en cinq points pour relancer l’économie.

Obama a pour sa part soutenu que Romney met de l’avant les mêmes politiques que Bush. Et que s’il est différent, c’est simplement qu’il est plus « extrême pour ce qui est des politiques sociales ».

Il a aussi gratté le bobo de Mitt Romney là où ça fait mal. Que ce soit en revenant sur la déclaration de l’ex-gouverneur au sujet des 47 % des Américains qui se considèrent comme des victimes. Ou des impôts payés par le candidat l’an dernier.

« Il n’a à payer que 14 % alors que beaucoup d’entre-vous paient beaucoup plus », a lancé Obama, qui a su profiter du format et s’adresser directement aux électeurs sur place avec plus de virtuosité que son rival.

« Le président Bush et moi sommes des personnes différentes et l’époque est différente. »

— Mitt Romney

Mais le moment le plus marquant du débat sera peut-être celui où Mitt Romney a tenté d’attaquer son adversaire sur l’attaque du consulat américain en Libye. Il lui a reproché de faire de la politique à ce sujet. « C’est offensant », a rétorqué Obama. Romney a ensuite accusé – à tort – le président de ne pas avoir utilisé le mot terroriste pour qualifier l’attaque dès le lendemain. Il s’est rapidement fait rappeler à l’ordre par la modératrice.

Le premier débat a fait mal à Obama. Sa contre-performance a permis à Romney, pour la première fois de toute la campagne, de montrer aux Américains qu’il avait l’étoffe d’un président. Plus de 67 millions de téléspectateurs ont alors vu le président s’écrouler. Du pain béni pour Romney. Et un cauchemar pour son rival.

Hier, les Américains ont eu droit à un Barack Obama 2.0. La question qui tue: est-ce que ça suffira à freiner l’élan de Mitt Romney, qui a le vent dans les voiles comme jamais auparavant ?

Le luxe... équipé pour l’hiver.





TSX 2012



TL 2012 SH-AWD



MDX 2012 SH-AWD

RABAIS À L’ACHAT COMPTANT DE

4 000\$*

RABAIS À L’ACHAT COMPTANT DE

5 000\$*

RABAIS À L’ACHAT COMPTANT DE

8 000\$*



EN PRIME! 4 PNEUS D’HIVER



ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey, Laval

450 682-4050

ACURA GABRIEL

4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux

514 696-7777

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie, Blainville

450 435-4455

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau, Brossard

450 659-1616

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon O., Montréal

514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN

5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard

514 362-2872

L’acheteur avisé lit les petits caractères : * Le rabais à l’achat au comptant de 4 000\$/5 000\$/8 000\$ est offert sur tous les modèles Acura TL 2012 / sur tous les modèles Acura TL 2012 SH-AWD (UA9F2CJ, UA9ESCX, UA9F5CK et UA9F7CK) / sur tous les modèles Acura MDX 2012 et sera déduit du prix d’achat négocié avant les taxes. Cette offre s’applique à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles neufs achetés et livrés entre le 1^{er} octobre et le 31 octobre 2012 chez les concessionnaires Acura participants et ne peut être combiné aux taux subventionnés de financement ou de location. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec, sont sujettes à changement ou annulations sans préavis et se terminent le 31 octobre 2012. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s’appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. L’offre de quatre pneus d’hiver est offerte aux clients admissibles et s’applique aux programmes de location et d’achat pour usage personnel seulement des modèles Acura TSX 2012, Acura TL 2012 SH-AWD (UA9F2CJ, UA9ESCX, UA9F5CK et UA9F7CK) et Acura MDX 2012 neufs achetés ou loués au plus tard le 31 octobre 2012, jusqu’à concurrence d’un maximum de 1 000 \$ (incluant les taxes) pour tous les modèles Acura TSX 2012 neufs et jusqu’à concurrence d’un maximum de 1 500 \$ (incluant les taxes) pour les modèles Acura TL 2012 SH-AWD (UA9F2CJ, UA9ESCX, UA9F5CK et UA9F7CK) neufs et pour tous les modèles Acura MDX 2012 neufs. L’offre consiste en un rabais qui ne peut être utilisé qu’au moment de l’achat ou de la location initial et s’applique : (i) à l’achat de quatre pneus d’hiver de marques sélectionnées et recommandées par le manufacturier chez un détaillant Acura autorisé; ou (ii) au prix d’achat du véhicule. Le rabais sera déduit avant les taxes du prix des quatre pneus d’hiver sélectionnés (prix de vente négocié (le cas échéant)). Toute portion inutilisée du rabais ne sera pas remboursée et ne peut être conservée pour utilisation future. L’offre prend fin le 31 octobre 2012. Certaines conditions s’appliquent. Voyez votre concessionnaire Acura ou acura.ca pour tous les détails.

acuraquebec.ca



MONDE

Syrie Faire la guerre avec un élastique, après 19 mois...



Le conflit sanglant en Syrie est entré lundi dans son 20^e mois. Il a été déclenché par la répression brutale d'une contestation populaire pacifique contre le régime de Bachar al-Assad. Les soldats de ce régime luttent actuellement contre les membres de l'Armée syrienne libre, à la fois mal équipés et peu entraînés, comme le démontre cette photo. On y voit un groupe de rebelles utiliser une fronde pour lancer une bombe artisanale en direction de leurs assaillants, à Alep. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, plus de 33 000 personnes ont péri depuis le 15 mars 2011. Quelque 340 000 personnes ont pris la fuite dans les pays voisins et environ 2 millions ont été déplacées à l'intérieur du pays. — D'APRÈS L'AFP

EUROPE

Montée de fièvre indépendantiste

Le passage cette semaine à Paris de la première ministre du Québec, Pauline Marois, survient au moment où plusieurs pays indépendantistes enregistrent des gains politiques considérables à l'échelle européenne. La crise économique qui frappe le continent amplifie le mouvement, relate notre journaliste.



MARC THIBODEAU
PARIS

Les mouvements indépendantistes gagnent en force au sein de l'Union européenne, qui doit composer avec la possible fragmentation de plusieurs pays membres sur fond de crise économique.

Les deux phénomènes vont en fait de pair en Espagne, en Grande-Bretagne ainsi qu'en Belgique, où des partis aux visées sécessionnistes connues ont le vent dans les voiles.

« La crise économique agit comme un catalyseur », souligne en entrevue Janis Emmanouilidis, analyste de l'European Policy Centre (EPC) de Bruxelles, qui étudie de près le processus d'intégration européen.

La question de la distribution de ressources revient comme un leitmotiv dans le discours des dirigeants indépendantistes, qui s'indignent des sommes d'argent versées par leur région au gouvernement central.



En Écosse comme en Catalogne, l'argument économique est au cœur du discours indépendantiste.

Les dirigeants de la Catalogne, qui promettent de lancer un référendum d'autodétermination s'ils remportent les élections législatives prévues en novembre, répètent que la région serait en bien meilleure posture si elle pouvait prélever elle-même ses impôts et réduire les sommes versées à Madrid.

La faute de l'UE?

Le dirigeant indépendantiste flamand Bart De Wever a repris des arguments similaires en Belgique, dimanche, en réaction à la percée notable sur le plan local de son parti, la N-VA, qui a notamment remporté la mairie d'Anvers.

Il a plaidé pour une nouvelle décentralisation des pouvoirs, en invitant les politiciens francophones du pays à s'engager sur la voie du confédéralisme pour en finir avec un « gouvernement taxatoire » central dont les Flamands ne veulent plus.

En Écosse, où le gouvernement

indépendantiste vient de conclure un accord avec Londres pour permettre la tenue d'un référendum en 2014, l'argument économique est aussi important.

Selon un analyste, l'organisation continentale encourage « indirectement » les mouvements indépendantistes en assurant de facto qu'un cadre supranational demeurera en place en cas de vote positif de leurs partisans.

La vice-première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a déclaré au cours des derniers jours que la région était déjà l'une des plus prospères et des plus riches du continent et qu'elle pourrait devenir plus riche encore « en prenant le contrôle de ses propres ressources ».

M^{me} Sturgeon a assuré dans la foulée qu'une Écosse indépendante serait automatiquement considérée comme partie

intégrante de l'Union européenne si elle le souhaitait.

Selon M. Emmanouilidis, l'organisation continentale encourage « indirectement » les

mouvements indépendantistes en assurant de facto qu'un cadre supranational demeurera en place en cas de vote positif de leurs partisans. « Il y a la perception qu'ils vont pouvoir rester dans la famille même s'ils abandonnent leur frère », illustre l'analyste.

Écosse : une seule question

Selon lui, il existe une véritable incertitude sur le plan juridique relativement au

statut de régions votant leur sécession.

« Il n'y a pas de procédure clairement établie. Certains analystes affirment que les citoyens et les régions concernées demeureraient au sein de l'Union européenne. D'autres affirment que ces régions seraient contraintes de renégocier leur entrée après être devenues indépendantes », dit M. Emmanouilidis.

Le scénario est encore plus compliqué pour la Grande-Bretagne, où plusieurs voix conservatrices réclament un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne. Un vote sur le statut de l'Écosse pourrait survenir au moment même où Londres renégocie ses liens avec le continent, souligne l'analyste.

Les autorités européennes se font discrètes au sujet des mouvements indépendantistes « internes » à l'Union européenne. Un porte-parole a relevé au cours des derniers jours que l'organisation ne se prononcerait juridiquement qu'à la demande d'États membres et sur des « situations spécifiques ».

Il reste à voir de toute manière si les partis indépendantistes « iront jusqu'au bout », prévient M. Emmanouilidis, qui n'exclut pas la possibilité de manœuvres politiques destinées à obtenir une décentralisation accrue des pouvoirs plutôt qu'une indépendance réelle et entière.

Le Parti national écossais souhaitait que le référendum à venir comporte une question subsidiaire liée à la dévolution de pouvoirs additionnels, mais Londres a insisté pour qu'il n'y ait qu'une seule question sur l'indépendance. Le premier ministre anglais David Cameron s'est empressé de préciser par la suite aux médias qu'une telle dévolution de pouvoirs pourrait avoir lieu en cas de victoire du Non.

L'ÉVÉNEMENT CARRIÈRES

Salon Carrières

et Développement professionnel

NOUVEAUX PAVILLONS!

Carrières et emplois

Immigration - aide à l'emploi

Entrepreneuriat

Formation professionnelle adulte

Salon Carrières en technologie

MINIMUM 2 ANS D'EXPÉRIENCE EN TI

SALON CARRIÈRES

RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

DIPLÔMÉ EN GÉNIE OU INGÉNIEUR

Salon Carrières

BANQUE

FINANCE

ASSURANCE

RÉRO SALON 2012

Carrières en aérospatiale

Assistez également à nos conférences d'experts sur le thème de l'emploi!

Retrouvez le programme sur notre site internet!

Mardi 23 octobre de 12h à 19h

Mercredi 24 octobre de 10h à 17h

2012

Palais des congrès de Montréal

PLACE D'ARMES

Entrée gratuite | Apportez votre CV

f

INFO : ecarrieres.com

in

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef



DÉBATS

ÉDITORIAUX

Moins de misère



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

La pauvreté, la faim et l'inégalité économique entre les nations continuent à reculer dans le monde. Fait anecdotique, mais probant: six milliards de téléphones portables sont en usage sur la planète, ce qui signifie que 86 Terriens sur 100 en possèdent un... Ces réalités sont contre-intuitives: les choses ne sont-elles pas supposées aller de mal en pis? Mais ce progrès est bel et bien confirmé dans plusieurs études, dont les plus exhaustives proviennent de l'ONU et de la Banque mondiale.

La guerre et les conflits intérieurs sont les premières causes de la faim.

Ainsi, alors qu'on s'inquiète de la croissance des inégalités entre riches et pauvres, l'inégalité globale entre les peuples, elle, régresse (selon les économistes français François Bourguignon et Christian Morrisson). C'est d'autant plus remarquable que l'écart n'avait cessé de se creuser depuis le début de la Révolution industrielle.

Or, cette tendance séculaire a commencé à s'inverser il y a 20 ans, précise Morrisson, le coefficient de Gini (mesurant l'inégalité) ayant diminué de 5,1% entre 1992 et 2008. Ce qui correspond à l'entrée de grandes nations émergentes dans une économie mondialisée.

■ ■ ■

Le précédent écossais



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Plusieurs Québécois auront noté avec intérêt l'annonce de la conclusion de l'accord fixant les modalités d'un référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Selon cette entente signée lundi par le premier ministre britannique, David Cameron, et son homologue écossais, Alex Salmond, la consultation devra avoir lieu au plus tard à la fin de 2014 et porter sur une «question juste, facile à comprendre et susceptible de produire un résultat qui sera accepté et inspirera confiance.»

C'est comme si un gouvernement du PQ convenait de discuter avec Ottawa des balises d'un référendum sur la souveraineté.

L'Écosse, qui fait partie de la Grande-Bretagne depuis plus de trois siècles et jouit d'une autonomie limitée depuis 1999, pourrait donc se séparer de l'Angleterre si une majorité des Écossais en décident ainsi. Les sondages sont actuellement défavorables à un tel scénario. Néanmoins, certains se demandent si avec l'éclatement possible de la Belgique et la remontée du courant indépendantiste en Catalogne, le monde s'apprête à assister à l'éclatement de plusieurs pays bien établis. Si elle se confirmait, cette évolution aurait sans doute des répercussions au Canada.

C'est évidemment ce que souhaitent les indépendantistes québécois. Cependant,

Cependant, si elle est immorale, l'inégalité ne tue pas. C'est la pauvreté et la faim qui le font. Mais moins que jadis.

Selon la Banque mondiale, la grande pauvreté (1,25\$ par jour en dollars de 2005) recule: elle touchait en 2010 la moitié moins de gens qu'en 1990, malgré la crise économique et la hausse du prix des denrées. La moitié de cette diminution est attribuable – on l'aura deviné – à la Chine, qui a extrait de la misère 660 millions de ses citoyens depuis 1981. Les pays africains n'ont pas connu de développements aussi spectaculaires. Néanmoins, la grande pauvreté y a reculé aussi: en 2008, elle touchait 47% des Africains, passant pour la première fois sous la barre des 50%.

Reste la famine pure et simple.

Selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui dispose aujourd'hui de statistiques plus fiables, la faim a également diminué, ne fut-ce que légèrement (de 885 à 852 millions de citoyens touchés), entre 2004 et 2012 dans les pays en développement.

Cependant, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient échappent à cette vague.

Parmi les pays se trouvant à risque élevé ou extrême de connaître la famine, se trouvent (selon la firme d'analyse londonienne Maplecroft): la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie, la Libye, l'Irak, la République démocratique du Congo, le Tchad, l'Éthiopie, la Sierra Leone, le Yémen, le Pakistan. Il n'est pas difficile de voir quelle situation ces pays ont en commun: la guerre, actuelle ou récente, ainsi que les conflits intérieurs de toutes sortes, qui demeurent la plupart du temps les premières causes de la faim.

Il s'agit du fléau le plus difficile à éradiquer. Mais il le faudra bien si la volonté exprimée ici et là d'éliminer la faim est autre chose qu'un vœu pieux.

L'essentiel de l'entente survenue entre MM. Cameron et Salmond leur a peut-être échappé. L'essentiel, c'est l'existence même de cet accord, c'est-à-dire le fait que les deux parties ont accepté de négocier les modalités du référendum. C'est comme si un gouvernement du PQ convenait de discuter avec Ottawa des balises d'une consultation populaire sur la souveraineté. Inimaginable? Pourtant...

Ainsi, Londres a obtenu l'engagement que le référendum portera uniquement sur l'indépendance, ce qui écarte l'option qu'aurait aussi voulu soumettre aux Écossais le gouvernement Salmond, une décentralisation accrue. De plus, le libellé de la question sera soumis à la Commission électorale du Royaume-Uni, l'équivalent d'Élections Canada. La Commission pourra faire des recommandations visant à rendre la question plus claire. Remarquez que le texte envisagé par le gouvernement écossais est déjà beaucoup plus simple que les questions soumises aux Québécois en 1980 et en 1995: «Do you agree that Scotland should be an independent country?»

Les péquistes se sont toujours opposés à toute discussion avec le gouvernement fédéral sur ces sujets, soutenant que les modalités du référendum doivent être déterminées par la seule Assemblée nationale du Québec. Soit. Pourquoi ne pourrait-il pas y avoir négociation entre le Parti québécois au pouvoir et les partis d'opposition dans ladite Assemblée?

L'exemple écossais met en évidence le fait que la détermination des règles du référendum uniquement par le PQ constitue un accroc grave à la démocratie. L'affaire peut paraître théorique à l'heure qu'il est. Néanmoins, compte tenu du caractère fondamental des règles en question, les partis fédéralistes devraient se pencher sur l'opportunité de changer cet état de fait.



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
Obama-Romney: deuxième round
par Mario Roy

LA QUESTION DU JOUR
Êtes-vous satisfait que la France revienne à sa politique de «non-ingérence, non-indifférence» à l'égard du Québec?
Oui, 62% Non, 24%
Je ne sais pas, 14%
Résultats à 19h30, hier - 10828 répondants

> FORCER LES PROMOTEURS À CONSTRUIRE AUTRE CHOSE QUE DU CONDO UNIFORME? LE BLOGUE «QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?» PAR FRANÇOIS CARDINAL

OPINION

Un manque de clairvoyance

Chaque ministre de l'ancien gouvernement Charest aurait dû s'inquiéter de l'exigence de récolter 100 000\$ en financement



PIERRE DESCHAMPS
L'auteur est avocat et éthicien.

L'une des principales qualités d'un bon leader est la clairvoyance. La personne clairvoyante est perspicace et possède un jugement sain. Elle anticipe les conséquences possibles des gestes qu'elle entend poser et des actions qu'elle entend prendre.

Lorsque le Parti libéral du Québec a exigé que les ministres du gouvernement récoltent chacun 100 000\$ par année pour aider au financement du parti, on peut se demander où était la clairvoyance. À l'époque, les ministres auraient dû eux-mêmes s'inquiéter de cette exigence de financement et plutôt que de s'en remettre à on ne sait qui, ils auraient dû, s'ils avaient été clairvoyants, anticiper comment la cueillette d'une telle somme pouvait se concrétiser et quels dérapages pouvaient survenir.

Exiger d'un ministre qu'il recueille 100 000\$ par année dans la population est une commande importante. Il existe plusieurs façons de récolter la somme: organiser soi-même les activités de financement, avec le coût en temps et en argent que cela peut représenter, ou faire organiser l'activité. Une fois que le choix est fait de confier à quelqu'un d'autre la commande, une personne clairvoyante voudrait s'enquérir de la stratégie qu'on utilisera et de la logistique à laquelle on aura recours pour s'assurer que tout est fait dans les règles. Un ministre avisé et clairvoyant demandera à son chef de cabinet de s'en enquérir et

de lui faire rapport. À moins que l'on ait décidé qu'on ne voulait pas savoir.

Au niveau de la stratégie, on peut envisager organiser 10 activités à 10 000\$. Ce qui est long et fastidieux. On peut aussi organiser une seule activité à 100 000\$. C'est plus simple et cela requiert moins d'efforts. Or, pour recueillir 100 000\$, on peut vendre des billets à 10\$ si on veut faire une activité populaire. C'est 10 000 billets qu'il faut vendre. Si l'on veut sauver temps et argent, il faut plutôt s'orienter vers la vente de 100 billets à 1000\$, voire mieux: 50 billets à 2000\$. Mais voilà, il faut trouver 50 personnes prêtes à débours 2000\$.

à qui on remet une somme de 2000\$ pour qu'elles puissent faire un chèque au même montant afin de payer le billet d'entrée. Les prétendants ayant payé le billet n'ont aucun intérêt à se présenter à l'activité. Alors, on invite des élus et des entrepreneurs qui, eux, ont tout intérêt à entrer en contact avec le ministre présent lors de l'activité.

En l'espèce, que l'activité de financement organisée pour le compte d'un ministre soit légale ou illégale a son importance. Mais encore plus importante est la conduite adoptée par le ministre qui, par naïveté ou aveuglement, ne fait pas preuve de clairvoyance en la matière et ne

Encore plus importante est la conduite adoptée par le ministre qui, par naïveté, aveuglement ou toute autre considération, ne fait pas preuve de clairvoyance en la matière et ne cherche à savoir si tout est fait dans les règles.

À cet égard, on peut opter de faire appel à des gens fortunés ou de chercher un autre stratagème. Des bureaux de professionnels pourraient être mis à contribution. Il faut quand même trouver 50 professionnels qui devront débours 2000\$ et ce, pour l'activité de financement d'un seul ministre. Il y en a une vingtaine. Mais, si pour faciliter la chose, on leur dit que cette somme leur sera remboursée, cela devient intéressant. Encore faut-il trouver 50 personnes.

Alors on ratisse l'entourage et on réussit à trouver 50 prête-noms, des personnes

cherche pas à savoir si tout est fait dans les règles. Pour un citoyen, ce désintéressement de la chose est inquiétant, car rien ne lui dit que, dans l'avenir, face à des situations similaires, on n'aura pas le même type de comportement, soit celui d'une personne qui se dit intègre, mais qui ne veut rien savoir des modalités utilisées pour amasser une somme considérable dans l'espoir qu'il ne sera pas imputable d'un quelconque dérapage qui pourrait survenir.

Est-ce vraiment le type de ministre que l'on veut, un ministre au leadership brumeux?

DÉBATS

À BIEN Y PENSER

L'homme a un désir profond de repousser toutes les limites pour écrire l'histoire. Le saut d'une altitude de 38 km de Félix Baumgartner aurait pu engendrer de graves conséquences. Oui, un gros coup de marketing a été réalisé, mais n'est-ce pas au prix d'une vie? Et si le saut avait tourné au drame? Et si la population avait été spectatrice d'une mort en direct de son ordinateur? Ce saut de 1342 km/h pourrait-il devenir une mode? Le monde dans lequel nous vivons s'obstine à vivre des émotions trop fortes et dangereuses.

— Abigail St-Amour, 20 ans

Bons baisers de Paris



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

J’ai eu un drôle de *feeling*, comme on le dit dans une langue étrangère, en voyant notre première ministre, Pauline Marois, sur les marches de l’Élysée. Un sentiment de déjà vu. L’impression d’être prisonnier d’une boucle temporelle, où nous sommes condamnés de vivre et de revivre les mêmes événements, décennie après décennie. Comme si le Québec était figé dans le temps.

Cette petite victoire des souverainistes sèmera-t-elle la consternation chez leurs adversaires? Absolument pas.

Ce que M^{me} Marois faisait à l’Élysée, c’était une espèce de pèlerinage, où elle allait quémander au président français François Hollande une forme d’encouragement à sa cause, dans l’éventualité d’une hypothétique victoire d’un Oui à un non moins hypothétique référendum sur la souveraineté.

M^{me} Marois et son ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, peuvent sans doute être contents d’avoir arraché au président François Hollande un retour à la thèse du «ni-ni», la position française de neutralité bienveillante, «non-ingérence, non-indifférence», avec laquelle son prédécesseur Nicolas Sarkozy avait rompu avec sa brutalité habituelle.

Mais est-ce que cette petite victoire des souverainistes sèmera la consternation chez leurs adversaires, que ce soit le gouvernement fédéral ou les deux partis québécois qui s’opposent à la souveraineté? Absolument pas. Parce que c’est un dossier qui suscite la plus totale indifférence chez à peu près tout le monde. Sauf peut-être pour ressentir une certaine gêne à l’égard de cette culture de la dépendance, et regretter que M^{me} Marois préfère parler de gouvernance souverainiste au président français plutôt que de libre-échange, de mobilité de la main-d’œuvre ou de gestion du système de santé.

La chose n’intéresse qu’une poignée de stratèges souverainistes qui, depuis des années, ont cultivé les liens avec la France en préparation du grand soir. Comme le ministre Lisée, pour qui il est important que «les Américains, les Canadiens et d’autres sachent que, quelque part, la France, la quatrième puissance mondiale, réitère constamment sa solidarité avec les décisions québécoises. Cela fait partie de notre capital politique.»

Mais pour tous ceux qui ne sont pas dans la même bulle, il est difficile de ne pas trouver surréalistes ces efforts pour enregistrer une victoire mineure à Paris quand on essuie des échecs au Québec, en commençant par l’incapacité de former un gouvernement majoritaire. C’est quand même ici que ça se passe.

Tout le monde le sait, y compris les socialistes français. Quand M. Hollande professe sa solidarité et son amitié à M^{me} Marois, on suppose qu’il s’adresse, à travers elle, à l’ensemble des Québécois et des Québécoises, et que, dans cette logique, il accompagnera tout autant le Québécois dans leur désir très majoritaire de ne pas s’engager sur la voie de la souveraineté.

Mais il y a toujours quelque chose de distrayant à cette histoire, et c’est le fait qu’elle nourrit un sous-genre de l’analyse politique qui consiste à décortiquer le sens caché de ces visites, un peu comme le font les sinologues ou les spécialistes de la Corée pour décoder les méandres du pouvoir dans ces pays opaques.

On a pu aussi noter la longueur de la visite, 45 minutes, et la comparer avec les précédentes. Ou encore le fait que M. Hollande, tout en disant que la formule «prévaut encore aujourd’hui», n’a pas spécifiquement prononcé les mots magiques «non-ingérence, non-indifférence». Est-ce un hasard, ou le calcul d’un politicien prudent?

Des commentateurs ont aussi remarqué que le président Hollande avait fait la bise à M^{me} Marois plutôt que de lui serrer la main. Il est vrai que M. Sarkozy n’avait pas donné de bisous à Jean Charest. Mais est-ce un signe d’un rapprochement politique ou tout simplement l’expression de la galanterie légendaire de nos cousins?

Une aberration fiscale

Entre 132 406 et 150 000\$ de revenus, les contribuables auront un taux marginal d’imposition combiné de 54 %!



MARTIN COITEUX
L’auteur est professeur au service de l’enseignement des affaires internationales à HEC Montréal.

Lorsque l’on s’attend au pire, même les mauvaises nouvelles ont tendance à être accueillies avec soulagement. Si le ministre Nicolas Marceau n’avait pas eu pour intention initiale de remplacer la taxe santé par le cocktail fiscal imbuvable que l’on sait, rares sont ceux qui auraient vu un progrès dans sa plus récente proposition. Par rapport à la situation actuelle et non par rapport à la catastrophe appréhendée, cette proposition constitue en effet une véritable aberration fiscale.

Rappelons d’abord l’essence de la proposition. En décidant de diminuer la contribution santé des contribuables gagnant moins de 42 000\$, le gouvernement se prive de 402 millions de revenus. Pour récupérer ces 402 millions qu’il entend toujours destiner au Fonds de financement des établissements de santé et services sociaux (FINESSS), il propose de combiner deux nouvelles mesures fiscales. La première consiste en une hausse de 1,75 % du taux d’imposition applicable aux revenus supérieurs à 100 000\$. La seconde est une contribution spécifique qui augmente de 200 à 1000\$ entre 130 000 et 150 000\$ de revenus et qui se stabilise à 1000\$ par la suite.

Ce que le ministre Marceau ne dit pas, c’est que la combinaison de ces

deux mesures produira un effet tout à fait pervers. Entre 100 000 et 132 406\$ de revenus, les contribuables québécois feront face à un taux marginal d’imposition provincial-fédéral combiné de 47,46 %. Au-delà de 150 000\$, ils feront face à un taux marginal de 49,97 %, soit à peine moins que les 50 % jugés confiscatoires par plusieurs. Entre les deux cependant, soit entre 132 406 et 150 000\$ de revenus, les contribuables feront face à un taux marginal d’imposition provincial-fédéral combiné de près de 54 %!

Il serait encore plus équitable de rendre la contribution santé progressive sur l’ensemble de la courbe des revenus, à l’exception des plus modestes.

En d’autres termes, le taux marginal d’imposition frappant cette catégorie de citoyens sera non seulement confiscatoire, mais sera en outre supérieur à celui de citoyens pourtant plus riches qu’eux. La manœuvre est tellement grossière qu’il faut seulement espérer qu’il s’agisse encore une fois des conséquences inattendues d’une proposition improvisée et non d’une intention délibérée du ministre Marceau.



PHOTO PHOTOS.COM

Un dur atterrissage forcé

Le compromis du PQ sur la taxe santé est plus juste



CLAUDETTE CARBONNEAU
L’auteure est ex-présidente de la CSN.

Six semaines après l’élection du 4 septembre, le Québec vient de connaître son premier atterrissage forcé dans le monde des gouvernements minoritaires. Le choc du réel fait mal.

C’était pourtant écrit dans le ciel que le PQ n’arriverait pas à appliquer son programme avec 32 % du vote et 54 sièges. Même en additionnant les votes engrangés par la gauche souverainiste, on demeure loin du compte : 40 % des votes et 56 sièges.

Oui, la taxe santé était un gros morceau. Un compromis, c’est rarement enthousiasmant. Ça demeure toujours une trop pâle copie de l’œuvre, même s’il faut reconnaître que maintenant, 900 000 contribuables de plus vont en être exemptés et qu’au total, plus de 3 millions de Québécois vont voir leur fardeau allégé. Ce n’était que justice.

Sous les libéraux, il fallait gagner 3000\$ en bas du salaire minimum pour y échapper. Encore aujourd’hui, Raymond Bachand prétend que ce n’était pas régressif, alors qu’au-delà de 15 000\$, tous payaient le même prix.

Ce qui m’étonne, ce n’est pas le compromis du PQ, mais la réaction de l’opposition qui semble en pleine

contradiction et en plein déni de la réalité.

La CAQ remporte la palme. Elle reproche au gouvernement de ne pas assez diminuer la taxe tout en s’opposant à toute recherche de nouveaux revenus. À les entendre, le gouvernement devrait gouverner avec le programme de la deuxième opposition! Abolir les commissions scolaires, les agences de santé, réduire les dépenses, alors que le gouvernement vient d’annoncer un coup de frein de plus d’un milliard d’ici la fin de l’année financière. Attendons de voir les dégâts avant d’en appeler d’autres.

Un nouveau tour de roue s’impose. D’abord, étendre la progressivité au-delà du seuil de 42 000\$.

Les libéraux sont plus cohérents. Ils ont instauré cette taxe injuste. Aujourd’hui, ils continuent à s’opposer à toute hausse d’impôt pour les mieux nantis. N’oublions jamais que l’origine de la taxe santé, ce n’est pas le vieillissement ou les coûts de santé qui se seraient emballés. L’origine de la taxe santé et le 1,1 milliard qu’il faudrait trouver pour l’abolir provient du milliard de baisses d’impôt consenties par le PLQ alors qu’il n’en avait

Pour le gouvernement, il existe une manière très simple de corriger l’aberration. Selon les calculs mêmes du ministère des Finances, la hausse de la contribution spécifique qui est responsable de cette situation anormale ne devrait lui rapporter que 80 millions. Il suffirait donc d’abandonner la mesure fautive et de trouver dans la colonne des dépenses plutôt que dans la colonne des revenus les 80 millions manquants.

Il serait cependant encore plus équitable de rendre la contribution santé progressive sur l’ensemble de la courbe des revenus, à l’exception des plus modestes, ainsi que l’a fait l’Ontario. Cela permettrait en outre d’abandonner l’idée de créer un nouveau palier d’imposition à partir de 100 000\$ de revenu, une mesure qui ne pourra que nuire à la compétitivité fiscale du Québec.

Le gouvernement sera-t-il capable d’un tel virage? Après avoir joué à fond la carte du populisme fiscal en campagne, il sera difficile pour le Parti québécois maintenant au pouvoir de tenir un tel discours. Pourtant, ce discours est le seul qui soit conforme avec la réalité socioéconomique du Québec. Dans ce Québec ni riche ni pauvre, il est tout simplement impossible de financer la hausse constante des dépenses publiques sans toucher directement au portefeuille des électeurs appartenant à la classe moyenne. Cette valse d’improvisations autour de la taxe santé est d’ailleurs en train d’en faire la plus éclatante des démonstrations.



> RÉDUIRE LE FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

Élitiste et inaccessible? Faux!

La sélection se fait aussi dans les écoles publiques à vocations particulières



BERNARD AMYOT
L'auteur est avocat et ancien président national de l'Association du Barreau canadien.

La société du savoir est la société de l'avenir. C'est la leçon que nos parents et nos grands-parents nous ont sans relâche répétée. « Étudie et l'avenir t'appartient ».

Concilier l'accessibilité à tous avec la recherche de l'excellence est un défi de taille, mais un défi qui se doit d'être à la hauteur de nos aspirations en tant que société.

Chez une partie bien minoritaire de l'opinion publique, mais malheureusement plus répandue des nouveaux leaders péquistes, des mythes font en sorte de dépeindre l'enseignement privé comme élitiste et inaccessible, aux seuls bénéfiques et avantages des mieux nantis. Or, rien n'est plus réducteur ni plus faux.

Le premier mythe, l'accessibilité. Le sous-financement chronique de l'enseignement au Québec est pourtant bien



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le Québec est la province qui subventionne le plus l'enseignement privé. Si les droits de scolarité sont de 3400\$ à Brébeuf (photo) et de plus de 27 000\$ au Upper Canada College à Toronto, c'est que le privé en Ontario n'est pas subventionné. Il est dès lors inaccessible à la grande majorité, et le seul apanage des très riches.

plus l'enseignement privé. Si les droits de scolarité sont de 3400\$ à Brébeuf et de plus de 27 000\$ au Upper Canada College à Toronto, c'est que le privé en Ontario n'est pas subventionné. Il est dès lors inaccessible à la grande majorité, et le seul apanage des très riches.

meilleure éducation possible à leurs enfants. Si on écoutait les chantages de l'élimination des subventions au privé, le frein à l'accessibilité deviendrait réel et l'école privée ne serait limitée qu'aux familles très riches, comme en Ontario. Sans compter que l'État devrait alors entièrement assumer (et non à 60 %) le coût relié à tous ces nouveaux arrivants dans le secteur public. La quadrature du cercle, quoi.

Sans la présence de collèges privés largement accessibles, le système d'éducation québécois deviendrait un monopole déconnecté de la vie quotidienne d'une maison d'éducation. L'implantation récente de programmes d'éducation internationale dans plusieurs écoles du réseau public représente probablement la plus grande innovation du réseau public ces dernières années. Comme quoi l'émulation du privé peut être bénéfique au public.

Second mythe, celui de la sélection. S'il est vrai qu'au secondaire, une importante sélection à l'entrée s'exerce dans plusieurs institutions, il est faux de prétendre qu'il en est de même pour toutes les institutions secondaires privées, et réducteur d'expliquer leur réussite par ce seul facteur.

La sélection au niveau secondaire s'effectue non seulement dans le privé, mais également au public. Les écoles internationales ou à vocations particulières exercent une sélection pour que les meilleurs élèves aient accès à la réussite dans leurs domaines de prédilection. La sélection n'est donc pas l'apanage du privé.

Qui aurait l'idée de remettre en question la sélection à l'université, dans les facultés de droit et de médecine, ou encore dans les sports d'élite ou les arts? Cette approche positive ne devrait pas être

différente lorsqu'il s'agit de la formation de l'esprit. La ministre Malavoy entend-elle couper les vivres à son Conservatoire d'art dramatique? Son nivellement par le bas sera-t-il tous azimuts?

La persistance de tous ces mythes à l'avantage, pour les détracteurs de l'enseignement privé, de masquer les caractéristiques du privé qui expliquent l'essentiel de son succès par rapport au public: une culture institutionnelle forte, l'exercice de l'autonomie et une gestion participative des ressources humaines à l'intérieur de chaque collège. Ces trois volets créent un fort sentiment d'appartenance chez les professeurs, les professionnels, les cadres et les parents et leur permettent de ne pas se laisser distraire de leur mission essentielle, qui est celle d'éduquer.

Et c'est ce à quoi contribue, quotidiennement, l'enseignement privé au Québec.

Si on écoutait les chantages de l'élimination des subventions au privé, le frein à l'accessibilité deviendrait réel et l'école privée ne serait limitée qu'aux familles très riches, comme en Ontario.

connu. Abolir l'enseignement privé ne ferait que l'accentuer. Mais ce qu'on oublie surtout, c'est qu'au Canada, c'est au Québec que l'on retrouve la plus forte proportion d'élèves dans le réseau secondaire privé. C'est aussi parce que le Québec est la province qui subventionne le

Au Québec, l'accès à certains collèges privés n'est pas une question de rang social, mais une question de mérite pour les meilleurs élèves. Les parents qui choisissent l'école privée au Québec le font très souvent au prix d'un sacrifice réel, par souci d'offrir la

Un système public à bout de souffle

Les compressions gouvernementales ont réduit de façon significative les ressources aux élèves en difficulté



ALEXANDRE DUMONT
L'auteur est directeur de l'école primaire Sainte-Claire, à Longueuil.

Il est important de saluer l'initiative de la nouvelle ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, qui veut s'attaquer à la problématique du

financement des écoles privées au Québec.

D'aucuns ne peuvent remettre en question les problèmes du système éducatif public qui s'est malheureusement détérioré au profit des écoles privées. En ce sens, il serait pertinent de mettre en lumière certains faits qui permettent d'orienter notre réflexion à cet égard.

Dans un premier temps, le pourcentage d'élèves délaissant les bancs des écoles

publiques pour aller rejoindre les rangs des écoles privées oscille aux alentours de 12 % et atteint une proportion de 30 % dans la région de Montréal. C'est plus de 130 000 élèves performants qui, bon an, mal an, quittent nos écoles publiques.

Deuxièmement, le pourcentage d'élèves handicapés ou avec des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) est passé de 14,8 %

en 2003 à 20,1 % en 2011 alors que le secteur privé voyait son effort majoré de 0,1 %. Cependant, les récentes données du ministère sont encore plus significatives. Entre 2002 et 2009, les élèves HDAA sont passés de 117 604 à 161 109, ce qui représente une hausse de 37 % au Québec.

De plus, les compressions gouvernementales des dernières années ont eu un impact réel et significatif sur les ressources affectées aux élèves en difficulté. En ce sens, il est important de rappeler que la Commission scolaire de Laval (CSDL) s'est vue dans l'obligation de couper 1,5 million dans le budget consacré aux élèves HDAA afin de maintenir l'équilibre budgétaire imposé par le gouvernement.

Est-il nécessaire de souligner que derrière ces chiffres, on retrouve un système public à bout de souffle qui peine à soutenir ses élèves, qui nécessite assurément un investissement plus significatif et surtout, une vision

inspirante pour les prochaines années?

Depuis les années 60, le Québec tente par l'entremise de son système éducatif de développer une démocratie active et dynamique, ouverte à la participation citoyenne grâce

Bon an, mal an, 130 000 élèves performants quittent nos écoles publiques pour rejoindre les rangs des écoles privées.

à une éducation accessible, gratuite et universelle. Le Québec a besoin d'une école publique forte et soutenue par un gouvernement qui en fait la pierre d'assise de ses projets d'avenir.

La position du gouvernement Marois face aux écoles privées laisse poindre une lueur d'espoir à l'horizon. Peut-être que l'attente en valait finalement la chandelle...

LE DÉBAT DU JOUR

Comment apprendre l'anglais?

D'après vous, quelle est la meilleure façon pour un Québécois d'apprendre l'anglais?

Lisez le point de vue, notamment, de Pierre-Yves McSween, Joëlle Dupont, Denis Boucher et Jana Havrankova.

Faites aussi valoir votre opinion sur lapresse.ca/debats/debat-du-jour



PHOTO REUTERS

La confiance pure et simple.

Voici la toute nouvelle
Classe GL 2013.



LA TOUTE NOUVELLE GL 350 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2013 : 73 700 \$*.

Un style sophistiqué exhale de chacune de ses courbes, et pourtant, elle offre 7 sièges et une capacité de chargement impressionnante pour vous permettre d'explorer chaque destination tout en demeurant à l'aise. Libérez-vous des contraintes grâce au système primé de traction intégrale en permanence 4MATIC^{MC}; parcourez la ville en tout confort et dévalez les montagnes avec un contrôle absolu. La toute nouvelle Classe GL 2013.

Faites l'expérience d'une maîtrise incomparable en réservant un essai routier à mercedes-benz.ca ou auprès de votre concessionnaire Mercedes-Benz.



Mercedes-Benz

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. Modèle illustré : GL 550 4MATIC^{MC} 2013. PDSF national : 95 900 \$. * Le prix total du modèle GL 350 BlueTEC 4MATIC^{MC} peut atteindre 76 340 \$ selon les régions. Prix de détail national suggéré par le fabricant présenté à titre d'information seulement. Le PDSF n'inclut pas les frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, ni tout autre produit ou service qui peut vous être offert par votre concessionnaire Mercedes-Benz. Le prix des véhicules est sous réserve de changement. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Veuillez communiquer directement avec votre concessionnaire pour obtenir plus de précisions quant aux prix applicables dans votre province.